

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1493

4 août 2006

SOMMAIRE

2MWin, S.à r.l., Luxembourg	71642	FBZ S.A., Luxembourg	71660
ABF S.A., Esch-sur-Alzette	71650	Firwind Finance S.A., Luxembourg	71644
ACMR S.A., Esch-sur-Alzette	71657	Francesca International S.A.	71645
Actaris Capital S.A., Luxembourg	71642	G-Square S.A., Esch-sur-Alzette	71659
Acti-Medic S.A., Luxembourg	71643	Gecarim S.A., Luxembourg	71646
Adecco Luxembourg S.A.	71660	Grund Corporate Finance Partners, S.à r.l., Luxembourg	71663
Alena Invest, Sicav, Luxembourg	71651	Gutland, Société luxembourgeoise de promotion et de construction immobilières, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	71654
Amadis S.A., Windhof	71662	Heyrel S.A., Luxembourg	71660
Ambulance Kirchberg S.A., Esch-sur-Alzette	71656	Holdcopy S.A., Luxembourg	71659
Asele S.A. (Holding), Luxembourg	71661	J.P. Morgan Japanese Fund Services S.A., Senningerberg	71652
Aska, S.à r.l., Bertrange	71657	JPMorgan Investment Funds, Sicav, Senningerberg	71664
Aunilux S.A., Esch-sur-Alzette	71658	Kales Airline Services S.A., Luxembourg-Findel	71656
Bachmann & Rieg S.A., Luxembourg	71646	Kameron, S.à r.l., Luxembourg	71655
BCF II Lux II, S.à r.l., Luxembourg	71659	Kekkonen S.A.H., Luxembourg	71656
Bexeb S.A., Pontpierre	71646	LTSE S.A., Esch-sur-Alzette	71659
Borga S.A. (Holding), Luxembourg	71661	Lumina White, S.à r.l., Luxembourg	71648
Bredy, S.à r.l., Rodange	71647	Management Union for Strategy and Trade S.A., Weiswampach	71659
Brooklyn Bridge Company S.A., Luxembourg	71645	Mantaray Investments S.A., Luxembourg	71654
BVfon Holding S.A., Luxembourg	71618	Marmara S.A., Luxembourg	71648
C.D.A. Ré S.A., Luxembourg	71651	Norex Investments S.A., Luxembourg	71618
C.D.A. Ré S.A., Luxembourg	71651	OCM Cineplex Galaxy, S.à r.l., Luxembourg	71664
Cegyco S.A., Colmar-Berg	71649	OPG-Russia S.A., Luxembourg	71651
Cegyco S.A., Colmar-Berg	71649	Ostonian Enterprises S.A., Luxembourg	71650
Cobalt Sky, S.à r.l., Luxembourg	71642	(Le) Palmier S.A., Esch-sur-Alzette	71658
(The) Coco, The Content Company S.A., Luxembourg	71662	Panemi, S.à r.l., Luxembourg	71655
(The) Coco, The Content Company S.A., Luxembourg	71662	Petroleum Services Holding S.A., Windhof	71641
Compagnie Commerciale et Immobilière S.A., Luxembourg	71644	RCS Management (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	71661
Comparco S.A.H., Luxembourg	71655	Rémich Boissons, S.à r.l., Bettembourg	71663
Corefa, S.à r.l., Alzingen	71653	Riverwells Investments S.A., Luxembourg	71649
Cresset S.A., Luxembourg	71647	(La) Rose de Chine S.A., Belvaux	71658
Cuminvest Holding S.A., Luxembourg	71663	Server S.A., Luxembourg	71647
Dano S.A., Windhof	71661	Streamup S.A., Esch-sur-Alzette	71658
Dinan S.A. (Holding), Luxembourg	71663	Terbex Holding S.A., Luxembourg	71657
Elysis Trading S.A., Esch-sur-Alzette	71658	Vial S.A., Luxembourg	71650
Erdan Holding S.A., Luxembourg	71645	Windy Holding S.A., Luxembourg	71654
Eurofluid S.A., Esch-sur-Alzette	71658	Worldphone S.A., Luxembourg	71657
European Quality Fund, Sicav, Luxembourg	71653		
European Quality Fund, Sicav, Luxembourg	71653		
F.I.E.E. S.A., Walferdange	71652		
F.I.E.E. S.A., Walferdange	71652		
FBZ S.A., Luxembourg	71660		

NOREX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 33.865.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social
en date du 21 décembre 2005*

L'assemblée a décidé de confirmer les mandats d'administrateurs de:

- M. Christian Huelsebusch, administrateur-délégué, demeurant à Uebersyren;
- M. Carl Esser, administrateur-délégué, demeurant à Stellanello;
- M. Alexander Burghof, demeurant à Much.

L'assemblée décide de les confirmer dans leurs mandats pour une nouvelle période de 5 ans, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

L'assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes de la société SQUARE 51 S.A., R.C. B 59.600 avec siège social à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour NOREX INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2006, réf. LSO-BP03756. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(049970.03/202/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

BVfon HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 112.857.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth day of May.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in the City of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of BVfon HOLDING S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, registered with the Luxembourg trade and companies' register under the number B 112.857, incorporated by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary public residing in Luxembourg, on December 15, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company). The articles of association of the Company have been amended by a deed of the undersigned notary on April 14, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is opened at 4 p.m. with Mr Jean-Luc Schaus, attorney at law with professional address in the City of Luxembourg being in the chair.

The President appointed as Secretary Mr Marc Prospert, private employee, with professional address in the City of Luxembourg.

The present extraordinary general meeting elected as Scrutineer Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address in the City of Luxembourg.

The bureau formed, the President declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II. This attendance list shows that the 72,800 (seventy-two thousand eight hundred) A Shares, representing the entire Share capital are represented at the present extraordinary general meeting (the Meeting) so that the Meeting can validly decide on all the issues of the agenda which are known to the shareholders.

III. The agenda of the Meeting is the following:

1. waiver of the convening notices;
2. increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of fifteen thousand and two Euro and fifty cents (EUR 15,002.50) to bring it from its present amount of ninety-one thousand Euro (EUR 91,000) to one hundred six thousand two Euro and fifty cents (EUR 106,002.50);
3. creation and issuance of (i) one (1) new B Share with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25), (ii) one (1) new C Share with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) and (iii) twelve thousand (12,000) A shares, each having the rights and obligations attached thereto following the restatement of the Company's articles of association, and subscription and payment in connection therewith;
4. waiver of the preferential subscription rights of the shareholders;
5. restatement of the articles of association of the Company including among other the creation of an authorised share capital;
6. granting to the board of director of the authorisation to suppress the statutory preferential subscription right of existing shareholders in the connection with the issue of new shares within the limits of the authorised share capital;
7. requalification of the current directors of the Company into A director and B director; and
8. authorisation to the board of director to issue new shares by conversion of the Company's reserves.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the shareholders, duly represented, unanimously decide on the following:

First resolution

The Meeting resolves to waive the convening notices, the shareholders of the Company considering themselves as duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the subscribed capital of the Company by an amount of fifteen thousand and two Euro and fifty cents (EUR 15,002.50) to bring it from its present amount of ninety-one thousand Euro (EUR 91,000) to an amount of one hundred six thousand two Euro and fifty cents (EUR 106,002.50) by the issue of twelve thousand (12,000) A shares with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25), one (1) B Share with a par value of one Euro twenty-five cents and one (1) C Share with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) so as to raise the number of shares from seventy-two thousand eight hundred (72,800) to eighty-four thousand eight hundred two (84,802); those shares having the rights and obligations as described below.

Third resolution

Subscription - Payment

Thereupon, EUROVENTURES HUNGARY III L.P., a limited partnership established under the laws of Guernsey, having its registered office at Barclays Court, Les Echelons, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 6AW, represented by its general partner, EV CAPITAL PARTNERS LIMITED, a company established under the laws of Island of Guernsey, having its registered office at Barclays Court, Les Echelons, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 6AW, here represented by Mr Jean-Luc Schaus, lawyer, declare to subscribe for:

- twelve thousand (12,000) new A shares, having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, having the same rights as the already existing A shares, and subscription by a contribution in cash in an amount of seventy-five thousand Euro (EUR 75,000); the surplus between the value of the contribution in cash and the nominal value of the new A shares will be transferred to a Share premium account of the Company; and

- one (1) new B Share and one (1) new C share, each having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) and each having the rights described in the restated articles of association below, and subscription by a contribution in cash in an amount of four hundred twenty-five thousand Euro (EUR 425,000); the surplus between the value of the contribution in cash and the nominal value of the new B Share and the new C Share will be transferred to a Share premium account of the Company.

The amount of five hundred thousand (EUR 500,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Fourth resolution

Thereupon, the Meeting having acknowledged the waiver by the existing shareholders of their preferential subscription rights, decides to accept the said subscriptions and payments by EUROVENTURES and resolves to allot the shares to EUROVENTURES as indicated here above.

As a consequence, the Meeting resolves to grant a special power of attorney to any directors of the Company and to any employee of INSINGER DE BEAUFORT in Luxembourg, acting individually, with full power of substitution, in order to register in the shareholders' register of the Company, the issue and allotment of the new shares issued by the Company to EUROVENTURES.

Fifth resolution

The meeting resolves to amend and restate in full the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

Art. 1. Form and name

1.1. There exists among the subscribers and all those who become owners of shares hereafter issued, a public limited liability company (société anonyme) under the name of BVfon HOLDING S.A. (the Company).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors of the Company. Where the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the case of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration

3.1. The Company is established for an unlimited period of time.

3.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of the Company's articles of association (the Articles).

Art. 4. Corporate objects

4.1. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other group company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other group company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

4.3. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credits, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 5. Share capital

5.1. The subscribed share capital is set at one hundred six thousand two Euro and fifty cents (EUR 106,002.50) represented by three classes of shares, as:

1) eighty four thousand and eight hundred (84,800) A Shares with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) (the A Shares);

2) one (1) B Share with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) (the B Share);

3) one (1) C Share with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) (the C Share);

(the B Share and the C Share shall have the rights ascribed to them respectively as described in these articles of association).

5.2. In addition to the issued share capital, the authorised but non issued Share capital is set at seven hundred fifty thousand Euro (EUR 750,000) divided in six hundred thousand (600,000) shares having a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

5.3. The issued share capital and the authorised but non issued share capital of the Company may be increased or decreased by resolution of the general meeting of shareholders adopted in the forms and in accordance with the conditions laid down for amending the Articles.

5.4. Subject to the provisions of the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Company Law), each shareholder shall have a preferential right of subscription in the event of the issue of new Shares in return for contributions in cash. That preferential right of subscription shall be proportional to the fraction of the capital represented by the Shares held by the shareholder. The preferential subscription right may be limited or abolished (i) by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in accordance with Article 8 of the Articles or (ii) by the Board of Directors in the event that the general meeting of shareholders has authorised the Board of Directors to issue Shares within the limits of the authorised share capital and to limit or cancel the preferential subscription right for a period of no more than five years fixed by the general meeting, and likewise pursuant to the authorisation conferred by Article 5.5 of the present Articles.

5.5. The Board of Directors is authorised during the period ending on May 30th, 2011, without prejudice to any renewals, to increase the share capital of the Company on one or more occasions within the limits of the authorised capital.

The Board of Directors is authorised to fix the rules for any subscription and for paying it up in cash or by contribution in kind. Such an increase in capital may also be made by the incorporation of reserves, issue premiums or profits carried forward, with or without the issue of new shares, or following the issue and the exercise of bonds, subordinated or non-subordinated, convertible or repayable or exchangeable for shares or coupled with vouchers or rights to subscribe for shares, or through the issue of any other security or instrument carrying an entitlement to shares. The Board of Directors is authorised to fix the subscription price, with or without issue premium, the date from which they will carry beneficial rights and, where applicable, the duration, amortization, rights (including early repayment), interest rates, conversion rates and exchange rates of the aforesaid securities as well as all the other conditions and rules for issue, subscription and paying up, for which the Board of Directors may make use of the possibility provided for in Article 32-1, paragraph 3 of the Company Law.

The Board of Directors is authorised to limit or cancel the preferential subscription right of existing shareholders.

5.6. Whenever the Board of Directors has effected a complete or partial increase in capital as authorised by the foregoing provisions, Article 5 of the present Articles shall be amended so as to reflect that increase.

5.7. The Board of Directors is authorised to do all things necessary to amend Article 5 in order to record the change of share capital following the issuance of additional shares pursuant to this Article; the Board of Directors is empowered to take or authorize the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Company Law. Furthermore, the Board of Directors may delegate to any duly authorised Director or officer of the Company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payments for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Art. 6. Shares

6.1. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.2. A register of the shareholders of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of Shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of Shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by the entry in the register of shareholders.

6.3. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by law.

Art. 7. Transfer of Shares

7.1. Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the register of the shareholders of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

7.2. Restriction to transfer and charge:

(a) Each of the Founders undertakes to the Investor that he/it shall not, and shall not agree to, transfer, mortgage, charge or otherwise dispose of the whole or any part of his/its interests in, or grant any option or other rights over, any of his/its Shares respectively, to any person except with the prior written consent of the Investor subject to the rules set forth hereafter: (i) if the proposed transaction or series of transactions does not exceed 5% (five percent) of the A Shares held from time to time by the Founders in aggregate, then the requisite consent cannot be unreasonably withheld provided the transferee has first executed an undertaking in a form satisfactory to the Investor to adhere and to be bound by the terms of the Shareholders' Agreement; or (ii) if the proposed transaction or series of transactions exceeds 5% (five percent) then the Investor may withhold his consent without justifications until the tenth anniversary of the Closing Date. After the tenth anniversary of the Closing Date, the Shares of the Founders shall be freely transferable.

(b) The Investor undertakes to the Founders that it shall not, and shall not agree to mortgage, or charge the whole or any part of its interest in any Investor Shares respectively, to any person except with the prior written consent of the majority of Founders to be given or withheld at the Founders' sole discretion.

(c) The Company shall not register any transfer of Shares or any mortgage, charge or other disposal of the Shares referred to in paragraphs (a) and (b) nor to give any person access to the shareholders' register in view to record any such transaction without having first obtained written evidence that the consent required pursuant to paragraphs (a) and (b) has been duly given.

7.3. Drag-Along Right of the Investor:

If the Investor intends to sell a portion of or all the Investor Shares to a third party (the Proposed Purchaser) and any one of the conditions specified in article 7.2 (a) - (c) shall have been met, then the Investor, at its option, shall have the right to require each of the Founders to sell to the Proposed Purchaser the Founder Shares, at the same price per Share and upon the same terms and conditions as available to the Investor (with the exception that each of the Founders other than HOLDINVEST shall be obliged to accept deferred payment terms if the Proposed Purchaser so requires, provided that the Proposed Purchaser purchases such Founder Shares (the Drag-Along Rights) concurrently with the purchase of the Investor Shares. However the Investor may not require that any Founder sells a bigger portion of its Shares than any of the other Founders.

The Investor shall be entitled to exercise its Drag-Along Rights if any one of the following conditions is met:

(a) the Investor Exit shall not have occurred on or before the Preferred Exit Date; or

(b) the Investor shall have become entitled to require the resignation of the then current Founder Director and B Director from the Board of Directors and also to nominate a new B Director and require the nomination of a new Founder Director by the Founders;

(c) any of the Founders shall have been in breach of any of the provisions of the Shareholder's Agreement or the convertible instrument agreement in relation thereto and such breach is not rectified within 15 (fifteen) calendar days of notice of such breach being given by the Investor.

The Investor shall give to the Founders a notice of 8 (eight) calendar days prior to exercising its Drag-Along Rights. Such notice shall state the price per Share, the number of Shares to be sold by each seller, all other terms and conditions offered to the sellers and the condition set forth above which entitles it to exercise its Drag-Along Rights. Within such 8 (eight) calendar days period, the Founders shall communicate to the Investor the details of their bank account to which the price payable to them upon sale of their Shares shall be wired. At the expiry of such 8 (eight) calendar days notice period, the sale of the Founder Shares shall occur without any further consent being required from their side and the Company shall be authorised upon the sole instruction of the Investor to record the transfer of the Founder Shares into the shareholders register.

7.4. Tag-Along Right of the Founders:

If the Investor intends to sell any of the Investor Shares then each Founder shall have the right, at his/its option, to sell the same percentage of his/its Shares as being sold by the Investor, at the same price and on the same terms and conditions as offered to the Investor (with the exception that each of the Founders other than HOLDINVEST shall be obliged to accept deferred payment terms of the Proposed Purchaser), which right shall be exercised by giving a notice to the Investor within 8 (eight) calendar days of receipt of Investor's respective notice (the Tag-Along Rights). The Investor's notice shall state the price per Share, the portion of Shares that it intends to sell and all other terms and conditions of the sale.

The Company shall refrain from registering any transfer of Investor Shares or to give any person access to the shareholders' register in view to record any such transfer without having first obtained written evidence from the Investor that the Tag-Along Rights of the Founders, if any, have been duly complied with.

7.5. Preferred Sale of the Investor Shares:

(a) If any of the conditions specified in article 7.3 (b) and (c) shall have been met, the Investor shall be entitled to sell any or all of the Investor Shares prior to any disposal of any of the Founder Shares provided that such preference right of the Investor shall also apply to any mergers, consolidations, reorganisations or similar events.

(b) For the avoidance of misunderstanding, in case of transfers of Investor Shares pursuant to this article 7.5, the Founders shall not be entitled to exercise the Tag-along Right specified in article 7.4 hereof.

(c) If, however, the conditions specified in articles 10.4 (ii) and/or 10.4 (iii) is/are satisfied, and none of the conditions specified in articles 10.4 (i) and 7.3 (c) are satisfied, then each Founder shall have the right, at his/its option, to exercise his/its Tag-Along Rights specified in Section 7.3 hereof, subject to, however, the Investor's right to demand that the Founders give up a portion of their sale proceeds from the transaction to the benefit of the Investor so as to ensure that the Investor IRR is not less than 30% (thirty percent) per annum. Unless explicitly agreed by the Founders otherwise and communicated to the Investor and the Company prior to the receipt of the proceeds from the sale, each Founder will give up the same percentage of his/its sale proceeds, if any.

Notwithstanding the above, if the condition specified in article 10.4 (i) is satisfied and the condition specified in article 7.3 (c) is not satisfied, then prior to Investor transferring the Investor Shares pursuant to this article 7.5, it shall provide 60 (sixty) calendar days notice to the Founders, during which time period the Founders can elect to make an offer for the Investor Shares which the Investor may or may not accept during such 60 (sixty) calendar days period. For the avoidance of misunderstanding the Investor is only required to provide such notice once. If the Founders do not buy the Investor Shares from the Investor during such 60 (sixty) calendar days, the Investor shall be free to sell any or all of the Investor Shares prior to any disposal of any of the Founder Shares.

7.6. Limitation to statutory pre-emption right:

(a) If the Company decides to issue Newly Issued A Shares, then the Investor shall have the right, in preference to any pre-emption rights of any person, to subscribe for up to 75% (seventy-five percent) of the Newly Issued A Shares. The Investor shall be entitled to such preferred financing right until, beyond the aggregate of the Initial Investor Equity Amount and the Convertible Commitment, an aggregate sum of EUR 5,000,000 (five million Euro) shall have been invested by the Investor in the Company.

(b) If the Company decides to issue Newly Issued A Shares, then Holdinvest shall have the right to subscribe for up to 25% (twenty-five percent) of the Newly Issued A Shares.

7.7. If the Company decides to issue Newly Issued Shares in any class of Shares other than the class of A Shares, then those shareholders who have already Shares in the same class of Shares in which the issuance of Newly Issued Shares will take place, can exercise by way of priority to any other shareholders their pre-emption rights to subscribe for such Newly Issued Shares pro rata to their then current shareholding in the given class of Shares.

7.8. Anti-dilution right:

In the event that Newly Issued Shares have been issued at a price per Newly Issued Share lower than the then current Investor Share Price then the Company shall issue at appropriate price per Share such number of Newly Issued Shares (the Anti-dilution Shares) to the Investor which result in that the Investor Share Price shall be equal to the lowest price per Newly Issued Share paid by any person in the course of the given issuance of Newly Issued Shares.

Following the issuance of Conversion Shares the Company will ensure that the Investor Share Price does not exceed the lowest price per Newly Issued A Share paid by any person in the course of the issuance of Newly Issued A Shares. If it does, then the Company shall issue at appropriate price per Share such number of additional Anti-dilution Shares to the Investor which result in that the new Investor Share Price shall be equal to the lowest price per Newly Issued A Share paid by any person in the course of the issuance of Newly Issued A Shares.

7.9. If, on the first anniversary of the Closing Date the Disbursed Convertible Financing shall have been less than EUR 500,000 (five hundred thousand Euro), all the Initial Investor Shares, Investor Preference Shares, Second Round Investor Shares and Capital Reserve Conversion Shares held by the Investor shall be redeemable at the Investor's request for a price of an amount equal to the Initial Investor Equity Amount plus 8% (eight percent) interest per annum to the Investor as purchase price within 1 (one) year of receipt of the Investor's such request. Interest referred to above is payable for the period starting 30 (thirty) calendar days after the date the request has been received by the Company and ending on the date the Company met its payment obligation towards the Investor under this article 7.9 in full. For the avoidance of doubt the Investor's right to the redemption by the Company shall cease to exist if the Disbursed Convertible Financing shall be at least EUR 500,000 (five hundred thousand Euro) on the first anniversary of the Closing Date.

7.10. The Founders shall be entitled to certain number of Investor Shares as exit premium provided that the Investor Exit - after taking into account the effects of the exit premium initiative as described in this article 7.10 and the Option Scheme - provides the Investor with Investor IRR of 35% (thirty-five percent) or more. Up to 10% (ten percent) of the Conversion Shares shall be involved in the exit premium initiative (the Exit Premium Investor Shares) and such Exit Premium Investor Shares shall be offered for purchase to the Founders, pro rata to their shareholdings in the Company, upon the Investor Exit at a price per Exit Premium Investor Share equal to the Reference Investor Share Price.

Art. 8. Meetings of the shareholders of the Company

8.1. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company. However, the following matters shall require the affirmative vote of the holder of C Share or if there is more than one holder, of the majority of the holders of C Shares:

(a) adoption of an amendment to the Articles;

- (b) the issue of any form of equity or equity-linked securities, including new Shares, options, warrants, other rights to shares and convertible debentures;
- (c) any change to the rights attached to the Shares;
- (d) merger of the Company with another company;
- (e) a change in the Company's auditors;
- (f) the voluntary liquidation of the Company;
- (g) changes in the number of Directors and changes to the Director proposed by the Investor;
- (h) any material change in the nature of the Company's business activity;
- (i) the issue of any guarantee or indemnity other than in the ordinary course of business;
- (j) any material change from the Company's accounting principles;
- (k) the purchase by the Company of any of its own Shares;
- (l) any material deviation from the Strategic Objectives, Minimum Cash Balance or Use of Proceed;
- (m) initial public offering and stock exchange listing of the Shares;
- (n) approval of the annual accounts of the Company and the consolidated annual accounts of the Group as submitted by the Board of Directors;
- (o) approval of dividends and the making of any other distribution to owners of Shares other than the Investor;
- (p) authorisation of the Board of Directors to approve interim dividends, unless provided for in the Articles;
- (q) decision on the redemption of any shares by the Company.

8.2. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the second Wednesday of May of each year at 11 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

8.3. The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

8.4. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 9. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices

9.1. The notice periods and quorum required by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

9.2. Each Share is entitled to one vote.

9.3. Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

9.4. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

9.5. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

9.6. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

9.7. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

9.8. Any shareholder may participate in a meeting of the shareholders of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

9.9. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 10. Management of the Company

10.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not be shareholders of the Company and who are appointed either as a Founder Director, as an Investor Director, each an A Director, or as a B Director. Subject to article 10.4, the Founders Director(s) is/are chosen from a list proposed by the Founders by the holders of A Shares. The Investor Director(s) is/are chosen from a list proposed by the Investor by the holders of the C Shares. Subject to article 10.4, the B Director is/are chosen from a list proposed by the Founders by the holders of A Shares. If any of the conditions in article 10.4 are met the B Director is/are chosen from a list proposed by the Investor by the holders of C Shares. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

10.2. The directors shall be elected by the shareholders of the Company at the general meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholders of the Company.

10.3. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders of the Company.

10.4. The Investor shall be entitled to require the resignation of the then current Founder Director and/or of the B Director from the Board of Directors and shall also be entitled to nominate a new B Director and require the nomination by the Founders of a new Founder Director, if:

(i) starting from the second calendar quarter of 2007, pursuant to the quarterly management accounts of the Company the Restated Profit Before Tax figures for any two consecutive quarters amount to less than 50% (fifty percent) of the Restated Profit Before Tax targets calculated for the respective quarters based on the Annual Budget; or

(ii) the Founder Director is convicted of any criminal offence punishable with three months or more imprisonment whether or not such a sentence is imposed (excluding road traffic offences where the sentence brought if any, is not imposed); or

(iii) the Founder Director fails to perform or is prevented from performing his duties for a continuous or aggregate period of 3 (three) months in any 12-month (twelve) period.

Art. 11. Meetings of the board of directors of the Company

11.1. The board of directors of the Company may appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholders of the Company. The chairman of the Board of Directors shall be elected for 3 (three) years by simple majority votes of the Directors.

11.2. The directors of the Company shall meet upon call by any director at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg. The meeting of the board of directors will be held at intervals of not more than 3 (three) months and at least 4 (four). Board of Directors meetings will be held in each calendar year. Unless each Director then in office otherwise agree, no business shall be transacted at any meeting of the Board of Directors save for that specified in the agenda.

11.3. The next following ordinary Board of Directors meetings shall be convened by the chairman of the Board of Directors at the end of each ordinary Board of Directors meeting. Any changes to the date and/or venue of any convened ordinary Board of Directors meeting shall be subject to a minimum of 5 (five) calendar days and a maximum of 10 (ten) calendar days notice. The agenda of any ordinary Board of Directors meetings shall be sent by the chairman to each Director then in office in writing at least 5 (five) calendar days prior to the date of the ordinary Board of Directors meeting. Any Director shall have the right to add new matters to the agenda of the ordinary Board of Directors meeting proposed by the chairman subject to a written notice stipulating such new matters sent to the chairman at least 2 (two) calendar days prior to the date of the respective ordinary Board of Directors meeting. The Board of Directors meetings shall also be convened by the chairman of the Board of Directors, at the written request of any of the Directors, stipulating the reason for the convocation and the agenda of the proposed meeting. In such case the chairman of the Board of Directors shall be obligated to call a meeting of the Board of Directors to be held subject to a minimum of 5 (five) calendar days and a maximum of 10 (ten) calendar days notice. Should the chairman fail to satisfy such a request within 5 (five) calendar days after receiving such request, a meeting may be convened by any Director proposing such meeting subject to a minimum of 5 (five) calendar days and a maximum of 10 (ten) calendar days notice.

11.4. No such written notice is required if all the members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or e-mail, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

11.5. Any member of the board of directors of the Company may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or e-mail, another director as his or her proxy.

11.6. Any director may participate in a meeting of the board of directors of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.7. At a meeting, the Board of Directors may only pass valid resolutions if each of the Investor Director and the Founder Director then in office or delegates of each of them and the B Director then in office are present. If, within one hour from any time appointed for a meeting of the Board of Directors, such quorum is not present, the meeting shall be adjourned to the same time and place 5 (five) calendar days later (provided that if such day is a Sunday the meeting shall be adjourned the following Monday) and written notice of such adjourned meeting shall be given to all Directors. The quorum for any adjourned meeting of the Board of Directors shall be each of the Investor Director and the Founder Director or their respective delegates and the B Director. When making Board of Directors resolutions, each Director may cast one vote. All decisions of the Board of Directors other than those set out in article 13.2 hereof shall be adopted by simple majority votes of the Directors subject to that no Board of Directors resolution shall be valid without the approving affirmative vote of the B Director. In case of tie vote, unless in matters set out in article 13.2 hereof, the chairman has the casting vote. Each Party shall ensure, that unless extraordinary circumstances arise, each Director the appointment of which was proposed by the given Party pursuant to this article 11 be present at each properly convoked Board of Directors meeting. Of any absence of any Director from any Board of Directors meeting, the proposing Party shall notify the other Parties without delay explaining in detail the reasons for such absence.

11.8. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of directors of the Company may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the directors by such means as is, for example, described under paragraph 6 of this article 11. Such resolution shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every director (résolution circulaire). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 12. Minutes of meetings of the board of directors of the Company

12.1. The minutes of any meeting of the board of directors of the Company shall be signed by the chairman of the board of directors of the Company who presided at such meeting or by any two directors of the Company.

12.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any director of the Company.

Art. 13. Powers of the board of directors of the Company

13.1. The board of directors of the Company is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Luxembourg act Company Law, or by the Articles to the general meeting of shareholders of the Company fall within the competence of the board of directors.

13.2. The following is a list of issues which fall within the decision making power of the Board of Directors, and in relation to which no Board of Directors resolution shall be valid without the approving affirmative vote of the Investor Director:

- (a) approval of the annual accounts of the Company and the consolidated annual accounts of the Group;
- (b) the adoption of the Annual Budget of the Company and the Subsidiaries;
- (c) the acquisition or disposal of an interest in any company, in the Company or in any of the Subsidiaries as well as the acquisition or disposal of any material assets of any company, of the Company or of the Subsidiaries except as provided in the Annual Budget;
- (d) the incurring of capital expenditure or a commitment to capital expenditure by the Company or any of the Subsidiaries in excess of the amount as specified in the approved Annual Budget;
- (e) the incurring of any indebtedness by the Company or any of the Subsidiaries in excess of the amount as defined in the Annual Budget;
- (f) any action or lack of action which results in an aggregate annual deviation of EUR 25,000 (twenty-five thousand Euro) or more from the then current Annual Budget, or notwithstanding the foregoing any action which the Investor reasonably determines as a material deviation from the then current Annual Budget;
- (g) any transaction(s) relating to any tangible asset of the Company and/or of the Subsidiaries with a book value exceeding, in aggregate in any 12-month period, EUR 25,000 (twenty-five thousand Euro) unless provided for in the Annual Budget;
- (h) any transaction - regardless the limit of value - relating to any of the intangible assets of the Company and/or the Subsidiaries, especially the Company's and/or the Subsidiaries' intellectual property rights, if any;
- (i) appointment or removal of Key Employees including CEO and CFO of the Company and chief executive(s) of each of the Subsidiaries;
- (j) the determination of and any material change in the remuneration of the Key Employees including Share options, bonuses, salary, fees, automobiles etc;
- (k) any transaction of the Company and/or the Subsidiaries with a Related Party;
- (l) consent regarding any activities or engagements of Mr Csabai and Mr Josepovits and their Related Parties in the field of information technology, communications and software development. However, consent may only be denied if such activity or engagement would - directly or indirectly - harm the interests of the Company or the Subsidiaries;
- (m) consent regarding any activities or engagements of Mr Kató and his Related Parties in the field of information technology, communications and software development. However, consent may only be denied if such activity or engagement would - directly or indirectly - harm the interests of the Company or the Subsidiaries. For the avoidance of misunderstandings, the business activities of PrimusNet KFT. in its normal course of business fall outside the scope of this section and Board of Directors' consent is not required unless such activity involves, to the extent that is material, (i) a client/customer that is a client of the Group, and/or (ii) a supplier that is a supplier of the Group, and/or (iii) the use of any of the Group's technology, know-how, assets, rights, goodwill and/or other resources;
- (n) any disposal of the shares of a Subsidiary;
- (o) adoption and amendment to the Rules of Operation of the Board of Directors;
- (p) adoption and any amendment to the articles of association of a Subsidiary;
- (q) decision on the following matters of the Subsidiaries: (i) the exercise of the voting rights at the Subsidiaries' shareholders meetings, and (ii) the approval of the annual business plans and annual budgets of the Subsidiaries, and (iii) approval of any material deviation from the approved annual business plans and annual budgets of the Subsidiaries, and (iv) appointment and removal of the senior management of the Subsidiaries and approval and review of their remuneration, and (v) appointment of the auditors of the Subsidiaries and approval and review of their remuneration (for the avoidance of misunderstandings operative decisions to be made by the Subsidiaries in their normal course of business shall not fall within the scope of this article 13.2);
- (r) appointment and removal of the Company's representative on Subsidiaries' management boards;
- (s) approval of a new project unless contained in the then current Annual Budget, provided that the Investor Director's consent cannot be withheld if the project's payback period can reasonably be expected not to exceed two and a half years and its proposed financing complies with the Strategic Objectives or the Use of Proceeds;
- (t) approval of any request for draw down from the Convertible Commitment;

- (u) approval of dividends and the making of any other profit distribution to owners of Shares other than the Investor and the approval of interim dividends;
- (v) election of a chairman from among the Directors;
- (w) designation of individuals eligible for the participation in the Option Scheme and approval of the time schedule of the Option Scheme;
- (x) adoption, approval and revision of the Option Scheme;
- (y) approval of the release of the cash balance maintained pursuant to the Minimum Cash Balance, the Strategic Objectives or the Use of Proceeds;
- (z) decision on setting up and the changes, if any, of the Company's and/or of the Subsidiaries' depreciation and amortisation policy; and
- (aa) decision on changes, if any, on the pro-forma management accounts.
- (bb) the issue of any Shares within the limits of the authorised share capital.

Art. 14. Delegation of powers

14.1. The board of directors of the Company is authorised to appoint a person, either director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholders of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 15. Binding signatures

15.1. The Company shall be bound towards third parties by the sole signature of any B director or the joint signatures of at least one B director acting jointly with one A director in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the board of directors, but only within the limits of such power.

15.2. Insofar as daily management is concerned, the Company shall be legally bound towards third parties by the single signature of any member of the board of directors of the Company. The daily management shall be limited to transactions which do not exceed EUR 2,500.

Art. 16. Conflict of interests

16.1. In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors of the Company such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company which shall ratify such transaction.

Art. 17. Statutory auditors

17.1. The operations of the Company shall be supervised by one statutory auditor (commissaire). The statutory auditor shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

17.2. The statutory auditor will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders of the Company with or without cause.

Art. 18. Accounting year

18.1. The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of each year.

Art. 19. Annual accounts

19.1. The Company shall, after due consultation with the Investor, not later than 45 (forty-five) calendar days before the end of the preceding financial year prepare a draft for the annual budget (the Annual Budget) of the Company and of each of the Subsidiary and present it to the Board of Directors for approval. The approved Annual Budget shall consist of a set of detailed quarterly capital expenditure plans, quarterly profit and loss projections and monthly cash flow forecasts in respect of the next financial year.

19.2. The consolidated audited accounts of the Company in respect of each accounting period together with the relative audit and management letters and all correspondence between the members of the Company and the Company's auditor concerning the accounts, shall be completed and approved by the Board of Directors and delivered to the Investor within 90 (ninety) calendar days after the end of the accounting period to which such audited accounts relate.

19.3. The Investor, the Investor Director and an expert nominated by the Investor shall be entitled at any time (and once a year - in addition to the annual audit carried out by the Company's auditor at the Company's expense - at the Company's expense) to (i) examine the books and accounts of the Company and the Subsidiaries; (ii) carry out an investigation into the financial affairs of the Group; and (iii) carry out an interim audit, and the Company shall supply the Investor with all such information relating to the business affairs and financial position of the Group as the Investor may from time to time require.

Art. 20. Allocation of profits

20.1. From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of the...

20.2. Subject to article 21, the general meeting of shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

20.3. The dividends may be paid in Euro or any other currency selected by the board of directors of the Company and they may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors of the Company. The

board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915.

Art. 21. Special dividend rights attached to B Shares

The owner of the B Share will equally be entitled to a dividend preference amount. The dividend preference amount shall mean (i) EUR 125,000 (one hundred twenty-five thousand Euro) regarding each of the 2009 and 2010 business years, and (ii) from the 2011 business year an amount in EUR equal to the preceding business year's dividend preference amount plus EUR 25,000 (twenty-five thousand Euro) regarding each of the following business years (i.e. EUR 150,000 (one hundred fifty thousand Euro) regarding the 2011 business year, EUR 175,000 (one hundred seventy-five thousand Euro) regarding the 2012 business year) etc.) (the Dividend Preference Amount). Until the Dividend Preference Amount regarding any business year shall have been paid to the owner of the B Share, no dividend shall be declared and paid to any other owner of the A Shares and of the C Share (for the avoidance of misunderstanding, if, for whatever reason, with regard to any business year the respective Dividend Preference Amount shall not have been paid or shall have been paid only partly to the owner of the B Share, in the following years the unpaid Dividend Preference Amounts shall be added to the respective year's Dividend Preference Amount and the owners of the other Shares shall only be entitled to any dividend provided that all unpaid Dividend Preference Amounts shall have been paid to the owner of the B Share).

Art. 22. Dissolution and liquidation

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles. In the event the Company is dissolved, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholders of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholders of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 23. Applicable law

All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Company Law.

Art. 24. Definitions

Annual Budget Operating Cost Adjustment Amount: means any license fees and management fees mutually agreed by the Parties and incurred by the Company to the benefit of parties other than members of the Group and that have not been included in the Annual Budget.

Business: means the provision of a wide range of services - including but not limited to information technology, communications, payment, surveillance and security services - relating to the operation of prisons and other closed / law-enforcement institutions.

Business Plan: means the four-year business plan of the Group covering the planned exploitation of all business opportunities relating to the Business detailed per quarters regarding the 2006-2009 business years as put together and approved by the Founders in writing and any amendment thereto approved by the Investor in writing.

Capital Reserve Conversion Shares: means 237,319 (two hundred thirty-seven thousand three hundred nineteen) A Shares issued by the Company to the Founders and the Investor from time to time.

Closing: means May 29, 2006.

Closing Date: means the calendar day when the Closing takes place.

Conversion Shares: means the A Shares issued by the Company in the course of any conversion of the Disbursed Convertible Financing.

Convertible Commitment: shall mean EUR 1,500,000 (one million five hundred thousand Euro) agreed to be provided pursuant to the terms and conditions of the convertible instrument agreement Between the Investor and the Group.

Disbursed Convertible Financing means the aggregate amount that has been disbursed from the Convertible Commitment from time to time.

Foundation Date: means 15 December 2005.

Founders means: Mr Csaba Kató, Mr Barnabás Csabai, Mr László Josepovits and HOLDINVEST Aktiengesellschaft.

Founder Director: means any member of the Board of Directors proposed by the Founders for appointment by the Company's shareholders' meeting from time to time.

Founder Shares: means the aggregate of all Shares owned by the Founders in the Company from time to time.

Group: means collectively the Company and all Subsidiaries.

Hungarian Subsidiary: means BVfon KFT., a limited liability company registered and existing under the laws of Hungary and whose registered seat is at H-3131 Sósartyán, Kossuth u. 30. (company registration no.: 12-09-004647).

Initial Founder Shares: means 19,840 (nineteen thousand eight hundred forty) A Shares issued by the Company to the Founders at the Foundation Date.

Initial Investor Contribution Amount: means EUR 6,200 (six thousand two hundred Euro).

Initial Investor Equity Amount: means the aggregate of the Initial Investor Contribution Amount, the Investor Preference Shares Subscription Amount and the Second Round Investor Shares Subscription Amount, i.e. EUR 506,200 (five hundred six thousand two hundred Euro).

Initial Investor Investment: means at any time the then current aggregate amount of the Initial Investor Equity Amount and the Disbursed Convertible Financing.

Initial Investor Shares: means 4,960 (four thousand nine hundred sixty) A Shares issued by the Company to the Investor at the Foundation Date.

Initial Shares: means collectively the Initial Investor Shares, the Initial Founder Shares, the Investor Preference Shares, the Second Round Investor Shares and the Transfer Founder Shares.

Investor means: EUROVENTURES HUNGARY III L.P.

Investor Director: means any Board of Directors members proposed by the Investor for appointment by the Company's shareholders' meeting from time to time.

Investor Exit: means the sale of all Investor Shares.

Investor IRR: means the Rate (representing an annual return on the Investor's cash input in the Company), in percent, which satisfies the following equation:

$$0 = (\text{SIGMA})_{i=1}^N \frac{P_i}{\left(1 + \frac{\text{Rate}}{100}\right)^{(d_i - d_1)/365}}$$

where: $d(1)$ = the first payment date,

$d(i)$ = the i th payment date,

- P_i = the cash amount disbursed by the Investor to the Company on the i th payment,

+ P_i = the after tax cash amount received by the Investor from the i th payment.

For the avoidance of misunderstanding, if the above equation provides a Rate of 30, it should be interpreted as 30% per annum.

Investor Preference Shares: shall consist of 1 (one) B Share entitling to dividend preference and 1 (one) C Share entitling to voting preference.

Investor Preference Shares:

Subscription Amount: means EUR 425,000 (four hundred twenty-five thousand Euro).

Investor Shares: means the aggregate of all Shares owned by the Investor in the registered capital of the Company from time to time.

Investor Share Price: means an amount equal from time to time to the Outstanding Investor Financing Amount divided by the total number of then current Investor Shares.

Key Employee: means any person who provides professional services other than accounting, legal, investment banking or other financial services for the Group, or persons otherwise employed by any member of the Group, whether by way of employment, consultancy agreement or otherwise, whose operation is reasonably determined by the Group as essential for the operation or management of the business of the Group; for the avoidance of any misunderstanding each of Mr Kató, Mr Csabai and Mr Josepovits qualifies as a Key Employee.

Minimum Cash Balance: Until 85% (eighty-five percent) of the Convertible Commitment shall have been disbursed, the Group shall maintain at all times cash balance of at least EUR 100,000 (one hundred thousand Euro) out of the proceeds deriving from the Initial Investor Equity Amount. Such cash balance shall be released with the approval of the Board of Directors.

Newly Issued Shares: means all Shares issued by the Company other than the Initial Shares, the Capital Reserve Conversion Shares and the Conversion Shares, and a Newly Issued Share means any one of them.

New Shareholders: means all shareholders of the Company other than the Investor, the Investor's permitted assignees and the Founders.

New Shareholders Shares: means all shares owned by the New Shareholders from time to time in the registered capital of the Company.

Option Scheme: means the option scheme implemented by the Investor and the Founders from time to time as an incentive to maximise the Group's trading and financial performance.

Outstanding Investor Financing Amount: means an amount in Euro equal to the aggregate of (i) the Initial Investor Contribution Amount plus 10% (ten percent) per annum compound interest accrued thereon as from the Foundation Date, (ii) the Investor Preference Shares Subscription Amount plus 10% (ten percent) per annum compound interest accrued thereon as from the Closing Date, (iii) the Second Round Investor Shares Subscription Amount plus 10% (ten percent) per annum compound interest accrued thereon as from the Closing Date, and (iv) the Disbursed Convertible Financing converted into Conversion Shares plus 10% (ten percent) per annum compound interest accrued on each partial amounts of the Disbursed Convertible Financing disbursed at different times as from the respective disbursement dates.

Preferred Exit Date: means 30 June 2009.

PrimusNet KFT.: means PRIMUS-NET TÁVKÖZLÉSI, GYENGEÁRAMÚ, BIZTONSÁGTECHNIKAI TERVEZO ÉS KIVITELEZO KFT., a limited liability company registered and existing under the laws of Hungary the registered seat of which is 1112 Budapest, Sasadi út 170., Hungary, and whose quota holders are Mr Csaba Kató with 91% quota holding, Mr Sándor Lusták with 7% quota holding and Mr Imre Zöld with 2% quota holding

Profit Before Tax: means an amount in each business year shown as Profit Before Tax Lux Format in the Company's audited annual accounts as approved by the Board of Directors and the shareholders meeting of the Company.

Profit Before Tax Lux Format: means the sum of the following entries as defined by Art 229 of the Luxembourg Law of 4th May 1984: «profit or loss for the financial year» plus «tax on profit or loss on ordinary activities» plus «tax on extraordinary profits or loss» plus «other taxes not shown under the above items». For the avoidance of doubt Profit Before Tax Lux Format is the profit or loss for the financial year increased by all applicable taxes in accordance with applicable tax laws.

Reference Investor Share Price: means EUR 7.87 (seven point eighty-seven Euro).

Related Party means:

(i) any company in which any of the Founders or any Founder Director directly or indirectly owns at least 10% (ten percent) of the Share capital, or has at least 10% (ten percent) of the voting rights in the company; and/or

(ii) any company with which any of the Founders or any Founder Director has or has had an employment contract, or other arrangement under which he/she provides a service to such company; and/or

(iii) any person which directly or indirectly owns at least 10% (ten percent) of the Share capital, or has at least 10% (ten percent) of the voting rights in any of Holdinvest and/or any New Shareholders; and/or

(iv) any of the Key Employees and/or Directors; and/or

(v) any company in which any Director and/or any Key Employee of the Company directly or indirectly owns at least 10% (ten percent) of the Share capital, or has at least 10% (ten percent) of the voting rights in the company.

Restated Profit Before Tax: shall mean, for each business year, the Profit Before Tax as restated to reflect the impact of the Annual Budget Operating Cost Adjustment Amount for the given business year.

Rules of Operation: means the rules of operation of the Board of Directors.

Second Round Investor Shares: subject to the fulfilment of certain conditions set out in the Shareholder's Agreement, the Investor also intends to subscribe for the Second Round Investor Shares and is willing to pay the total of EUR 75,000 (seventy-five thousand Euro) (the Second Round Investor Shares Subscription Amount) in aggregate for the acquisition of all such Second Round Investor Shares. The Second Round Investor Shares shall consist of 12,000 (twelve thousand) A Shares.

Shareholder's Agreement: means the Shareholders' Agreement and all schedules and annexes attached thereto made between the shareholders of the Company, as the same may be amended or modified from time to time.

Strategic Objectives: the Investor and the Founders agree that they will, to the extent permitted by the applicable law and in the best interests of the Group, exercise their rights, powers and influence within the Company to promote the international expansion and the growth of the sales revenue, of the profit and of the market value of the Group. The Parties agree that the Group shall be managed in accordance with sound business practices and shall be operated and developed in accordance with the Business Plan so as to enable the Investor to exit from its investment on or before the Preferred Exit Date with the highest possible Investor IRR. It is the Founders' and the Investor's joint plan to exit from their investments in the Company at the same time.

Subsidiaries: means all companies in which the Company directly or indirectly owns at least 50% (fifty percent) of the Share capital and/or the voting rights, and Subsidiary means any one of them.

Transfer Founder Shares: the Founders intend to transfer the 100% (one hundred percent) ownership interest which they collectively own in the Hungarian Subsidiary to the Company in the manner that the Company shall issue the Transfer Founder Shares to the Founders as exclusive consideration for the transfer of the 100% (one hundred percent) ownership interest in the Hungarian Subsidiary. Other than the Transfer Founder Shares the Company shall pay no consideration whatsoever for the acquisition of the 100% (one hundred percent) ownership interest in the Hungarian Subsidiary. The Transfer Founder Shares shall consist of 48,000 (forty-eight thousand) A Shares.

Use of Proceeds: the Parties shall procure that the proceeds from the Initial Investor Investment shall be used exclusively in accordance with the Business Plan and for the purposes included in the Business Plan. The Parties agree that after the Closing Date the Group's finances shall be managed to ensure that at any time the Group's own reserves and current operating cash flow on the one hand and the Initial Investor Investment on the other will be used to finance of any expenditure of the Group in a ratio of 21.6/78.4 (twenty-one point six to seventy-eight point four).

Sixth resolution

For the avoidance of any doubt, the meeting hereby explicitly confirms that the board of director is authorised to suppress the statutory preferential subscription right of existing shareholders in the Company in connection with the issuance of new Shares within the limits of the authorised share capital. The meeting further confirms that the board of directors is authorised to convert the Company's reserves into new Shares within the limits of the authorised share capital.

Seventh resolution

The meeting resolves to redesignate the current directors of the Company into A directors and B directors which shall henceforth read as follows:

A directors:

- Founder Director: Mr Csaba Kató, engineer, born on November 1, 1962 in Satu-Mare (Romania), residing at Martonvölgy u.3, H-1124 Budapest, Hungary; and

- Investor Director: Mr Ivan Halasz, economist, born on September 9, 1975 in Budapest (Hungary), residing at Loczy Lajos u.6, H-1022 Budapest, Hungary.

B director:

- VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under the number B 47.765.

No further item being on the agenda of the Meeting, the Chairman closed the meeting at 4.45 p.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, declares that at the request of the appearing parties, this deed is drafted in the English language, followed by a French version. In the event of divergence between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the the appearing parties, parties appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf mai.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A été tenue une assemblée extraordinaire des actionnaires de la société BVfon HOLDING S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.857, constituée par un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 15 décembre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 14 avril 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est à 16.00 heures sous la présidence de Jean-Luc Schaus, avocat à la Cour dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, employé privé dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg.

L'Assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations, après avoir été signées par les parties comparantes et le notaire, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

II. Cette liste de présence montre que les 72.800 (soixante-douze mille huit cents) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à cette assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) et l'Assemblée peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour qui est connu des actionnaires.

III. L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. renonciation aux formalités de convocation;
2. augmentation de capital souscrit de la Société à concurrence d'un montant de quinze mille deux euros et cinquante cents (EUR 15.002,50) afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingts-onze mille euros (EUR 91.000) au montant de cent six mille deux euros et cinq cents (EUR 106.002);
3. création et émission (i) d'une (1) action de classe B ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25), (ii) d'une (1) action de classe C ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25), et (iii) de douze mille (12.000) actions de classe C, ayant chacune les droits et obligations y attachés suite à la refonte des statuts de la Société et souscription et payement en rapport avec ces émissions;
4. renonciation au droit préférentiel de souscription des actionnaires;
5. refonte des statuts de la Société, inclusivement la constitution d'un Capital social autorisé;
6. autorisation au conseil d'administration de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants en cas d'émission de nouvelles actions dans les limites du capital autorisé;
7. requalification des administrateurs actuels de la Société en administrateurs A et B et;
8. autorisation à donner au conseil d'administration d'émettre de nouvelles actions par la conversion des réserves de la Société;

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, les actionnaires, dûment représentés, décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide de renoncer à toutes les convocations préalables, dans la mesure où les actionnaires ont été régulièrement convoqués et ont une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de procéder à une augmentation de capital souscrit de la société à concurrence d'un montant de quinze mille deux euros et cinquante centimes (EUR 15.002,50) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-onze mille euros (EUR 91.000) à cent six mille deux euros et cinquante cents (EUR 106.002,50) par l'émission de douze mille (12.000) actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents, d'une (1) action de classe B ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) et d'une (1) action de classe C ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25), de sorte à augmenter le nombre d'actions souscrite de son montant actuel de soixante-douze mille huit cents (72.800) à quatre-vingt-quatre mille huit cent deux (84.802) actions, les droits et obligations y rattachés étant décrits ci-après.

Troisième résolution

Souscription - Payement

Ensuite, EUROVENTURES HUNGARY III L.P., un limited partnership établi selon les lois de Guernsey, ayant son siège statutaire à Barclays Court, Les Echelons, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, GY1 6AW, représenté par son general partner, EV CAPITAL PARTNERS LIMITED, une société existant selon les lois de Guernsey, ayant son siège statutaire à Barclays Court, Les Echelons, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 6AW, ici représentée par Maître Jean-Luc Schaus, avocat à la Cour déclare souscrire:

Douze mille (12.000) nouvelles actions de Classe A ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune et les mêmes droits et obligations que les actions de Classe A déjà existantes, et les payer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000), la différence entre la valeur de

l'apport en numéraire et la valeur nominale des nouvelles actions de Classe A étant transférée au compte des primes d'émission de la Société;

Une nouvelle action de Classe B et une nouvelle action de Classe C, ayant chacune les droits décrits dans les statuts refondus et énoncés ci-après, et souscrire et payer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent vingt-cinq mille euros (EUR 425.000), la différence entre la valeur de l'apport en numéraire et la valeur nominale de la nouvelle action de Classe B et de la nouvelle action de Classe C étant transférée au compte des primes d'émission de la Société;

Le montant de cinq cent mille euros (EUR 500.000) est à disposition de la Société, tel qu'il a été démontré au notaire soussigné, qui le certifie.

Quatrième résolution

L'Assemblée, après avoir pris connaissance de la renonciation par les actionnaires existants de leur droits de souscription préférentiels décide d'accepter lesdites souscriptions et paiements par EUROVENTURES et décide d'attribuer les nouvelles actions à EUROVENTURES comme indiqué ci-dessus.

En conséquence, l'Assemblée décide de donner un pouvoir spécial à tout administrateur de la Société ou tout employé de Insinger de Beaufort à Luxembourg, agissant individuellement avec tout pouvoir de substitution, afin d'enregistrer dans le registre des actionnaires de la Société l'émission et l'attribution des nouvelles actions émises par la Société aux Souscripteurs.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de refondre les statuts de la Société qui se liront désormais de la façon suivante:

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination

1.1. Il est établi entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de BVfon HOLDING S.A. (la Société).

Art. 2. Siège Social

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision du conseil d'administration de la Société.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil d'administration de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée

3.1. La Société est établie pour une période indéterminée.

3.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société prise de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Art. 4. Objet Social

4.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société de son groupe. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société de son groupe. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

4.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 5. Capital

5.1. Le capital souscrit est composé de cent six mille deux euros et cinquante centimes (EUR 106.002,50) répartis dans les trois classes d'actions suivantes:

1. Quatre-vingt-quatre mille huit cents (84.800) Actions A de valeur unitaire d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) (les Actions A);

2. Une (1) Actions B de valeur unitaire un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) (l'Action B);

3. Une (1) Actions C de valeur unitaire un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) (l'Action C) (les Actions B et C se voient attribués les droits décrits dans les présents statuts).

5.2. En plus du capital émis, le capital autorisé mais non encore émis est fixé à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000) répartis en six cent mille (600.000) Actions ayant une valeur unitaire d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune.

5.3. Le capital émis et le capital autorisé non encore émis peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires dans les conditions de forme et de majorité requises pour modifier les Statuts.

5.4. Conformément à la loi modifiée sur les sociétés du 10 août 1915 (ci-après la Loi sur les Sociétés), tout Actionnaire a un droit préférentiel de souscription dans le cas d'une émission de nouvelles Actions en contrepartie d'apports en numéraire. Ce droit préférentiel de souscription doit être proportionnel à la fraction du capital détenu par chaque Actionnaire. Le droit préférentiel de souscription peut être limité ou supprimé (i) par une résolution de l'Assemblée Générale prise en respectant les dispositions de l'Article 8 des présents Statuts ou (ii) par le Conseil d'Administration dans le cas où une Assemblée Générale a autorisé le Conseil d'Administration à émettre des Actions dans les limites du Capital social autorisé et à limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription pour une période inférieure ou égale à cinq ans et déterminée par l'Assemblée Générale, et conformément à l'autorisation conférée par l'Article 5.5 des présents Statuts.

5.5. Le Conseil d'Administration est autorisé, durant une période se terminant le 30 mai 2011, sans préjudice de tout renouvellement, à émettre des Actions en une ou plusieurs fois, dans les limites du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer les règles de toute souscription et de tout versement au titre d'un apport en numéraire ou d'un apport en nature. Une telle augmentation de capital peut aussi être réalisée par incorporation de réserves, de primes d'émissions ou de report à nouveau, avec ou sans émission de nouvelles Actions, ou consécutivement à l'émission et l'exercice d'obligations, subordonnées ou non, convertibles, remboursables ou échangeables en Actions, ou couplées avec des réservations ou des droits de souscription d'Actions, ou par l'émission de tout autre titre ou instrument comportant un droit d'accès au capital. Le Conseil d'administration est autorisé à fixer le prix de souscription, avec ou sans prime d'émission, la date à compter de laquelle elles les actions donneront droit à partage des bénéfices et, le cas échéant, la durée, l'amortissement, les droits (y compris à remboursement anticipé), taux d'intérêt, taux de conversion et de change desdits titres, ainsi que tout autre condition ou règle concernant l'émission, la souscription et le règlement, pour lesquels le Conseil d'administration pourrait faire usage des possibilités qui lui sont conférées au titre de l'Article 32-1, paragraphe 3 de la Loi sur les Sociétés.

Le Conseil d'administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existant.

5.6. Chaque fois que le Conseil d'administration a effectué une augmentation complète ou partielle du capital tel qu'il y est autorisé par les présentes dispositions, le présent Article 5 des Statuts est amendé pour refléter cette augmentation.

5.7. Le Conseil d'administration est autorisé à prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'amender le présent article et d'enregistrer les modifications du capital consécutives à l'émission de nouvelles actions en application du présent article; le Conseil d'administration a le pouvoir de prendre les dispositions nécessaires à la publication de telles amendements afin de rester en conformité avec le droit des sociétés. De plus, le Conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur ou directeur de la Société, ou toute personne dûment mandatée par elle, la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir les fonds versés en échange.

Art. 6. Actions

6.1. Les actions sont et resteront nominatives.

6.2. Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par chaque actionnaire. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ces actions, ainsi que la mention des transferts des actions et les dates de ces transferts. La propriété des actions sera établie par inscription dans ledit registre.

6.3. La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 7. Transfert des Actions

7.1. Le transfert des actions se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter comme preuve de transfert d'actions, d'autres instruments de transfert jugés suffisants par la Société.

7.2. Restriction à la cession et frais:

(a) Chacun des Fondateurs s'engage envers l'Investisseur à ne pas se livrer et à ne pas donner son accord à toute cession, hypothèque, mise en gage ou disposition de tout ou partie de ses intérêts dans la Société, à n'accorder aucune option ou autre droit sur aucune de ses actions à quiconque, excepté avec l'accord écrit préalable de l'Investisseur. Ces dispositions sont soumises aux aménagements suivants: (i) si la ou les transactions envisagées ne dépassent pas, au total, 5% (cinq pour cent) des actions A détenues par les Fondateurs, la demande ne peut être valablement rejetée si le cessionnaire a préalablement pris auprès de l'Investisseur l'engagement de respecter et d'être lié par les dispositions du Pacte d'Actionnaires; ou (ii) si la ou les transactions envisagées dépassent 5% (cinq pour cent), l'Investisseur peut refuser son accord sans justification jusqu'au dixième anniversaire de la date du «closing». Au-delà du dixième anniversaire du «closing», les actions des Fondateurs sont librement cessibles.

(b) L'Investisseur prend l'engagement auprès des Fondateurs de ne pas se livrer et de ne pas donner son accord à toute hypothèque, mise en gage de tout ou partie de ses actions auprès de quiconque, excepté avec l'accord écrit préalable de la majorité des Fondateurs, accord donné ou refusé à leur seule discrétion.

(c) La Société ne pourra enregistrer aucune cession d'actions et aucune hypothèque, mise en gage ou acte de disposition des actions au sens des paragraphes (a) et (b), ni accorder à quiconque l'accès au registre des actionnaires dans le but d'y enregistrer une telle transaction, sans y avoir préalablement été autorisé en bonne et due forme conformément aux dispositions des paragraphes (a) et (b).

7.3. Droit de sortie forcée de l'Investisseur:

Si l'Investisseur cherche à céder tout ou partie des actions à un tiers (l'Acquéreur Proposé), et si une des conditions de l'article 7.2 (a) à (c) est remplie, il peut demander à chaque Membre Fondateur de céder à l'Acquéreur proposé ses actions, aux mêmes prix et conditions que ceux applicables à l'Investisseur (à l'exception près que chacun des Fondateurs autre que Holdinvest devra accepter des délais de paiement si l'Acquéreur proposé le demande, pour autant que le l'Acquéreur proposé acquière les actions des Fondateurs (droits de sortie forcée) en même temps que les actions de l'Investisseur. Cependant l'Investisseur ne peut exiger qu'un Membre Fondateur cède des actions représentant une part plus importante que celle cédée par chacun des autres Fondateurs.

L'Investisseur est fondé à exercer son droit de sortie forcée si l'une des conditions suivantes est remplie:

(a) la sortie de l'Investisseur intervient après la date de Sortie Privilégiée; ou
(b) l'Investisseur est devenu fondé à demander le retrait de l'Administrateur des Fondateurs et de l'Administrateur B, et à nommer un nouvel Administrateur B et demander aux Fondateurs de nommer un nouvel Administrateur pour les représenter au Conseil d'administration;

(c) l'un quelconque des Fondateurs a violé une disposition du pacte d'actionnaires ou de l'accord sur les instruments convertibles, et cette violation n'a pas été rectifiée dans les 15 (quinze) jours du calendrier de la notification de la violation donnée par l'Investisseur.

L'Investisseur doit notifier les Fondateurs 8 (huit) jours du calendrier à l'avance son intention d'exercer son droit de sortie forcée. Une telle notification doit mentionner le prix par action, le nombre d'actions qui doivent être cédées par chaque vendeur, tout autre terme et toute autre condition offerte au vendeur et la condition au titre de laquelle il entend exercer son droit de sortir forcée. Dans cette période de 8 (huit) jours du calendrier, les Fondateurs doivent communiquer à l'Investisseur les détails du compte en banque sur lequel le prix de vente leur sera versé. A l'expiration du délai de 8 (huit) jours du calendrier, la cession des actions des Fondateurs peut intervenir sans aucun consentement de leur part et la Société peut être autorisée par le seul Investisseur à enregistrer la cession dans le registre des actionnaires.

7.4. Droit de suite des Fondateurs:

Si l'Investisseur projette de céder ses actions, chaque Fondateur a le droit, s'il le souhaite, de céder le même pourcentage d'actions, aux mêmes prix et conditions que ceux applicables à l'Investisseur (à l'exception près que chacun des Fondateurs autre que HOLDINVEST devra accepter des délais de paiement si l'Acquéreur proposé le demande), ce droit est exercé en le notifiant à l'Investisseur, moyennant un délai de 8 (huit) jours du calendrier à compter de la réception de la notification par l'Investisseur (les droit de suite). La notification de l'Investisseur doit contenir le prix par action, la part des actions qu'il envisage de céder, ainsi que l'ensemble des termes et conditions de la vente.

La Société ne pourra enregistrer une telle transaction sans avoir préalablement obtenu de l'Investisseur la preuve écrite du respect du droit de suite des Fondateurs.

Afin d'éviter toute méprise, les dispositions de l'article 7.13 ci-après seront applicables à toute cession d'actions au cours de laquelle les Fondateurs exerceront leur droit de suite.

7.5. Vente prioritaire des actions de l'Investisseur:

(a) Si l'une des conditions de l'article 7.3 (b) et (c) est remplie, l'Investisseur est fondé à céder tout ou partie de ses actions avant que les Fondateurs ne puissent disposer de leurs actions, un tel droit de préférence de l'Investisseur s'applique également en cas de fusion, consolidation, réorganisation ou événement assimilé.

(b) Afin d'éviter toute méprise, en cas de cession des actions de l'Investisseur par application de l'article 7.5, les Fondateurs ne sont pas fondés à exercer leur droit de suite exposé à l'article 7.4.

(c) Si, pour autant, les conditions des articles 10.4 (ii) et/ou 10.4 (iii) sont remplies, et qu'aucune des conditions des articles 10.4 (i) et 7.3 (c) ne le sont, chaque Fondateur a le droit, s'il le souhaite, d'exercer son droit de sortie forcée, tel que présenté dans l'article 7.3 ci-dessus. Cette possibilité est assujettie au droit par l'Investisseur de demander aux Fondateurs l'abandon d'une partie des gains qu'ils tirent de la vente de leurs actions au bénéfice de l'Investisseur afin que son TRI (Taux de Rendement Interne) ne soit pas inférieur à 30% (trente pour cent) par an, à moins qu'un accord contraire et explicite n'intervienne entre les Fondateurs et soit communiqué à l'Investisseur et à la Société avant réception des fonds de la vente. Chaque Fondateur doit abandonner la même part de gains, le cas échéant.

Nonobstant ce qui précède, si la condition de l'article 10.4 (i) est remplie et que la condition de l'article 7.3 (c) ne l'est pas, avant toute cession par l'Investisseur de ses actions au titre de l'article 7.5, les Fondateurs disposent d'une période de 60 (soixante) jours du calendrier pour choisir de faire une offre à l'Investisseur, offre qu'il est libre d'accepter ou de refuser au cours de la période. Afin d'éviter toute incompréhension, l'Investisseur doit effectuer cette notification une seule fois. Si les Fondateurs n'acquièrent pas les actions de l'Investisseur durant la période de 60 (soixante) jours, ce dernier est libre de céder tout ou partie de ses actions avant que les Fondateurs ne puissent disposer de leurs actions.

7.6. Limitation du droit de préemption:

(a) Si la Société décide d'émettre des nouvelles actions A, l'Investisseur a le droit, par priorité sur le droit de préemption de qui que ce soit, de souscrire jusqu'à 75% (soixante-quinze pour cent) de la nouvelle émission d'actions A. L'Investisseur est fondé à bénéficier de ce droit de financement privilégié jusqu'à ce qu'il ait investi dans la Société une somme totale de EUR 5.000.000 (cinq millions d'euros).

(b) Si la Société décide une nouvelle émission d'actions A, HOLDINVEST peut souscrire jusqu'à 25% (vingt-cinq pour cent) de la nouvelle émission.

7.7. Si la Société décide d'émettre des Actions Nouvellement Emises, quelque soit leur classe d'action hormis la classe A, les actionnaires déjà détenteurs d'actions de la classe des actions nouvellement émises auront un droit de préemption les autorisant à souscrire la nouvelle émission au prorata de leur participation dans ladite classe avant la nouvelle émission.

7.8. Droit anti-dilution:

Dans l'éventualité d'Actions Nouvellement Emises à un prix par action inférieur au prix courant de l'action de l'Investisseur, la Société émet, à un prix adéquat, un nombre d'Actions Nouvellement Emises (les Actions Anti-Dilution) à destination de l'Investisseur de telle sorte que le prix par action de l'Investisseur soit égal à celui des d'Actions Nouvellement Emises.

A la suite de l'émission d'actions de conversion, la Société s'assurera que le Prix De l'Action de l'Investisseur ne dépasse pas le plus bas prix par action A nouvellement émise. Si cela est néanmoins le cas, la Société doit émettre, à un prix adéquat, un nombre d'actions de telle sorte que le Prix De l'Action de l'Investisseur soit égal au plus bas prix par action A nouvellement émise.

7.9. Si, au 1^{er} jour anniversaire du closing, les financements convertibles décaissés ont été inférieurs à EUR 500.000 (cinq cent mille euros), l'ensemble des actions de l'Investisseur: actions d'origine, actions de préférence, Actions de Second Rang de l'Investisseur, et Action par conversion de Réserves, est remboursable à sa demande et dans un délai d'un an à un prix égal au Apport Initial de l'Investisseur en Capital plus 8% (huit pour cent) d'intérêts par an. Cet intérêt est payable à compter d'une période de 30 (trente) jours du calendrier après que la demande a été reçue par la Société, et jusqu'à ce que la Société se soit acquittée du paiement qu'elle doit à l'Investisseur au titre du présent article. Afin d'éviter les doutes, le droit conféré à l'Investisseur et ici mentionné cesse si les financements convertibles décaissés sont d'au moins EUR 500.000 (cinq cent mille euros) au jour du 1^{er} anniversaire du closing.

7.10. Les Fondateurs pourront recevoir un certain nombre d'actions de l'Investisseur à titre de prime de sortie, pour autant que la sortie de l'Investisseur, après avoir pris en compte les effets de la prime de sortie telle que décrite dans l'article 7.10 et le Plan d'Achat d'Options, confère à l'Investisseur un Taux de Rendement Interne (TRI) d'au moins 35% (trente-cinq pour cent). Jusqu'à 10% (dix pour cent) des actions de conversion peuvent être utilisées au titre de la prime de sortie (action de prime de sortie de l'Investisseur) et de telles actions peuvent être offertes à l'achat aux Fondateurs à l'occasion de la sortie de l'Investisseur à un prix par action égal au Prix de l'Action de Référence de l'Investisseur, et au prorata de leur participation dans la Société.

Art. 8. Assemblée des Actionnaires de la Société

8.1. Toute Assemblée Générale des Actionnaires régulièrement convoquée représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle est investie des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, entreprendre ou ratifier les actes relatifs à l'ensemble de l'Activité de la Société. Cependant, les questions suivantes requièrent un vote affirmatif du détenteur de l'action C, ou s'il y a plus d'un détenteur de telles actions, de tous les détenteurs d'actions C:

- a. adoption d'une modification aux Statuts;
- b. émission de capital ou de titres liés au capital, y compris de nouvelles actions, options, warrants, autres droits sur actions et reconnaissances de dettes convertibles;
- c. tout changement des droits attachés aux actions;
- d. fusion de la Société avec une autre société;
- e. changement d'auditeurs de la Société;
- f. liquidation volontaire de la Société;
- g. changement du nombre d'Administrateurs et changement de l'Administrateur proposé par l'Investisseur;
- h. tout changement matériel dans la nature de l'activité de la Société;
- i. émission de toute garantie ou indemnité en dehors du cours normal de l'activité;
- j. tout changement matériel dans les principes comptables appliqués par la Société;
- k. le rachat par la Société de ses propres actions;
- l. toute modification matérielle des Objectifs Stratégiques, Balance Minimum des Liquidités, ou de l'utilisation des bénéfices;
- m. offre publique initiale et cotation des actions;
- n. approbation des comptes annuels et des comptes consolidés soumis par le Conseil d'administration;
- o. approbation des dividendes et décision de toute distribution aux actionnaires autres que l'Investisseur;
- p. autorisation accordée au Conseil d'administration d'approuver les acomptes sur dividendes, sauf si les Statuts le prévoient;
- q. décision de rachat d'actions par la Société.

8.2. l'assemblée générale des actionnaires de la Société sera tenue, conformément à la loi luxembourgeoise, à l'adresse du siège social de la société ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social tel que spécifié dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de mai de chaque année à 11 heures du matin. Si ce jour n'est pas un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale des actionnaires sera tenue le jour ouvrable suivant.

8.3. L'assemblée générale des actionnaires de la société pourra être tenue à l'étranger si, selon le jugement final et discrétionnaire du conseil d'administration de la Société, des circonstances exceptionnelles le rendent nécessaire.

8.4. D'autres assemblées générales des actionnaires de la Société pourront être tenues à tel heure et endroit qui sera spécifiée dans les notices de convocation respectives.

Art. 9. Délais de convocation, quorum, procurations, avis de convocation

9.1. Les délais de convocation et quorums requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les présents Statuts.

9.2. Chaque action donne droit à une voix.

9.3. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

9.4. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

9.5. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

9.6. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et des obligataires.

9.7. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

9.8. Tout actionnaire peut participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou actionnaires concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

9.9. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 10. Administration de la Société

10.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. qui sont nommés soit en tant qu'Administrateur des Fondateurs en tant qu'Administrateur des Investisseurs, chacun étant un Administrateur A, ou en tant qu'Administrateur B. Nonobstant les dispositions de l'article 10.4, le/les Administrateur(s) des Fondateurs est/sont choisi(s) sur une liste proposée par les Fondateurs actionnaires détenteurs d'actions A et le/les Administrateur(s) des Investisseurs est/sont choisi(s) sur une liste proposée par les Investisseurs actionnaires détenteurs d'actions C. Nonobstant les dispositions de l'article 10.4 le/les administrateur(s) B est/sont choisi(s) sur une liste proposée par les Fondateurs actionnaires détenteurs d'actions A. Si l'une au moins des conditions de l'article 10.4 est remplie, le/les administrateur(s) B est/sont choisi(s) sur une liste proposée par les Investisseurs actionnaires détenteurs d'actions C. Ils sont élus pour un mandat inférieur ou égal à 6 (six) ans et sont rééligibles.

10.2. Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société. Les actionnaires détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

10.3. En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

10.4. L'Investisseur est fondé à demander la démission de l'Administrateur des Fondateurs et/ou de l'Administrateur B en fonctions; et à nommer un nouvel Administrateur B et à demander la nomination d'un nouvel Administrateur des Fondateurs, si:

(i) à compter du second trimestre 2007, à la suite des seconds comptes de gestion trimestriels de la Société, si le Bénéfice Corrigé Avant Impôts pour deux trimestres consécutifs s'élève à moins de 50% (cinquante pour cent) de l'objectif de bénéfice corrigé avant impôts calculé sur la base du budget annuel; ou

(ii) l'Administrateur des Fondateurs est condamné au titre d'un quelconque crime ou délit punissable de trois mois d'emprisonnement ou plus, que cette peine soit prononcée ou non (à l'exclusion des infractions au Code de la route pour lesquelles aucune peine n'est prévue); ou

(iii) l'Administrateur des Fondateurs ne remplit pas ses fonctions, volontairement ou par empêchement, pour une période continue ou discontinue de 3 (trois) mois pendant une quelconque période de 12 (douze) mois.

Art. 11. Réunion du conseil d'administration de la Société

11.1. Le conseil d'administration de la Société peut nommer un président parmi ses membres et pourra désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales des actionnaires de la Société. Le Président du Conseil d'administration est élu pour 3 (trois) ans par un vote à la majorité simple des Administrateurs.

11.2. Les réunions du conseil d'administration de la Société seront convoquées par un quelconque des administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera, en principe, au Luxembourg.

11.3. La prochaine session ordinaire du Conseil d'administration est fixée par le Président du Conseil à la fin de chaque réunion ordinaire du conseil d'administration. Tout changement de date ou de lieu d'une réunion préalablement fixée doit être signifié au moins 5 (cinq) jours du calendrier et au plus 10 (dix) jours du calendrier avant la date initialement fixée. L'ordre du jour de toute réunion ordinaire du conseil d'administration doit être envoyé par écrit par le Président à chaque Administrateur au moins 5 (cinq) jours du calendrier avant la date fixée. Tout Administrateur a le droit d'ajouter des points à l'ordre du jour prévu par le Président, s'il le notifie à ce dernier par écrit au moins 2 (deux) jours du calendrier avant la date prévue. Toute réunion ordinaire du Conseil d'administration peut être convoquée par le

Président du Conseil à la demande écrite de tout Administrateur, mentionnant les raisons de la convocation et l'ordre du jour proposé. Dans un tel cas le Président du Conseil d'administration est obligé de convoquer le Conseil dans les (cinq) jours du calendrier au moins et 10 (dix) jours du calendrier au plus. Si le Président ne respecte pas cette obligation dans le délai de 5 (cinq) jours du calendrier de la réception de la demande, une session peut être fixée par tout Administrateur moyennant le respect d'un délai de 5 (cinq) jours du calendrier au moins et de 10 (dix) jours du calendrier au plus.

11.4. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du conseil d'administration de la Société et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou courrier électronique. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

11.5. Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration de la Société en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme ou courrier électronique un autre administrateur comme son mandataire.

11.6. Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

11.7. Lors de chaque séance, le Conseil d'administration ne peut valider de résolutions que si l'Administrateur de l'Investisseur et l'Administrateur des Membres Fondateurs, ou leurs délégués, sont présents. Si, dans l'heure suivant l'horaire normal du début de la séance, un tel quorum n'est pas atteint, la séance doit être ajournée aux mêmes heures et lieu 5 (cinq) jours du calendrier plus tard (si ce jour est un dimanche, la séance se tiendra le lundi suivant) et un avis écrit de l'ajournement sera émis à l'attention de tous les Administrateurs. Le quorum pour toute séance ajournée doit être composé de chacun des Administrateurs de l'Investisseur et des Membres Fondateurs, ou leurs délégués, et l'Administrateur B. Quand une décision est votée, chaque Administrateur dispose d'une voix. Toutes les décisions du Conseil d'administration autres que celles mentionnées à l'article 13.2 sont adoptées à la majorité simple, sans toutefois qu'aucune décision ne soit valablement adoptée sans le vote positif de l'Administrateur B. En cas d'égalité, à l'exception des questions mentionnées à l'article 13.2, le Président dispose d'une voix prépondérante. Chaque partie s'assurera qu'à l'exclusion de la survenance de circonstances extraordinaires, chaque Administrateur qui était convoqué à une séance régulière du Conseil d'administration soit présent. En cas d'absence, toute partie doit notifier à l'autre sans délai l'existence et les raisons d'une telle absence.

11.8. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration de la Société peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre administrateurs par des moyens tels que mentionnés par exemple sous le paragraphe 6 du présent article 11. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil d'administration de la Société (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 12. Procès-verbal de réunion du conseil d'administration de la Société

12.1. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société seront signés par le président du conseil d'administration de la Société qui en aura assumé la présidence ou par deux administrateurs de la Société.

12.2. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le secrétaire (s'il y en existe un) ou par tout administrateur de la Société.

Art. 13. Pouvoirs du conseil d'administration de la Société

13.1. Le conseil d'administration de la Société est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée sur les sociétés commerciales (la Loi de 1915) ou par les Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration de la Société.

13.2. La liste suivante fait état des décisions qui entrent dans le champ de compétence du Conseil d'administration et dont aucune ne peut être validée sans le vote positif d'un Administrateur de l'Investisseur:

- a. approbation des comptes annuels de la Société et des comptes consolidés du groupe;
- b. adoption du Budget annuel de la Société et des filiales;
- c. acquisition ou disposition d'intérêts dans une Société, dans la Société ou dans ses filiales, aussi bien que l'acquisition ou la disposition de tout actif matériel de toute Société, de la Société ou de ses filiales, à l'exception de ce qui est prévu dans le budget annuel;
- d. l'engagement de dépenses en capital par la Société ou l'une de ses filiales en sus du montant mentionné dans le budget annuel;
- e. l'engagement d'endettement par la Société ou l'une de ses filiales en sus du montant mentionné dans le budget annuel;
- f. toute action ou abstention qui induit un changement total annuel d'au moins EUR 25.000 (vingt-cinq mille euros) par rapport au budget annuel en vigueur, ou, nonobstant ce seuil, toute action que l'Investisseur qualifie raisonnablement de changement par rapport au budget annuel en vigueur;
- g. toute transaction liée à un actif tangible de la Société et/ou de ses filiales avec une valeur comptable excédant, au total sur 12 mois glissants, EUR 25.000 (vingt-cinq mille euros), sous réserves des opérations prévues dans le budget annuel;
- h. toute transaction, indépendamment de toute limite de valeur, liée aux actifs intangibles de la Société et/ou de ses filiales, spécialement les droits de la propriété intellectuelle de la Société et/ou de ses filiales le cas échéant;

- i. nomination ou retrait de tout employé clé, y compris le directeur général (CEO), le directeur financier (CFO) et les directeurs généraux (CEO) de chacune des filiales;
- j. détermination et changements matériels de la rémunération des employés clé, y compris options sur actions, bonus, salaires, indemnités, voitures, etc;
- k. toute transaction de la Société et/ou de ses filiales avec une Partie Liée;
- l. approbation au sujet de toute activité de Messieurs Csabai et Josepovits et de leur Parties Liées dans le domaine des technologies de l'information, des communications et du développement de logiciels. Cependant, l'accord ne peut être refusé que dans la seule éventualité où une telle activité ou un tel engagement nuirait, directement ou indirectement, aux intérêts de la Société ou de ses filiales;
- m. approbation au sujet de toute activité ou engagement de Monsieur Kató et de ses parties liées dans le domaine des technologies de l'information, des communications et du développement de logiciels. Cependant, l'accord peut être refusé dans la seule éventualité où une telle activité ou un tel engagement nuirait, directement ou indirectement, aux intérêts de la Société ou de ses filiales. Afin d'éviter les malentendus, les activités de PrimusNet KFT. dans leur cours normal sortent du champ de cette section et l'accord du Conseil d'administration n'est pas nécessaire, sauf si une telle activité, pour autant qu'elle soit significative, implique, (i) un client qui est aussi client du Groupe, et/ou (ii) un fournisseur qui est aussi fournisseur du Groupe, et/ou (iii) l'utilisation de toute technologie, savoir-faire, actif, droit, goodwill (écart d'acquisition), et/ou autre ressource appartenant au Groupe;
- n. tout acte de disposition de participations dans une filiale;
- o. adoption ou amendement des Règles de Fonctionnement du Conseil d'administration;
- p. adoption et toute modification des statuts d'une filiale;
- q. décisions concernant les questions suivantes dans les filiales: (i) l'exercice des droits de vote aux Assemblées Générales des actionnaires, et (ii) l'approbation des business plans et budgets annuels des filiales, et (iii) l'approbation de toute variation matérielle par rapport aux business plans et budgets annuels des filiales, et (iv) la nomination et le retrait du senior management des filiales et l'approbation et révision de sa rémunération, et (v) la nomination des auditeurs et l'approbation et la révision de leur rémunération (afin d'éviter les malentendus, les décisions opérationnelles que doivent prendre les filiales dans l'exercice normal de leur activité ne tombent pas dans le champ de l'article 13.2);
- r. nomination et retrait des représentants de la Société dans les Conseils de gestion des filiales;
- s. approbation d'un nouveau projet, à moins qu'il ne soit contenu dans le budget annuel en vigueur, étant entendu que l'accord de l'Administrateur de l'Investisseur ne peut pas être refusé si le délai de récupération attendu n'excède pas deux ans et demi et si le financement proposé est conforme avec les objectifs stratégiques et les Règles d'Utilisation des Fonds;
- t. approbation de toute demande de reprise des engagements convertibles;
- u. approbation des dividendes et la distribution de tout autre bénéfice aux actionnaires autres que l'Investisseur, et approbation des acomptes sur dividendes;
- v. élection du Président parmi les Administrateurs;
- w. désignation de personnes physiques éligibles au Plan d'Achat d'Options et approbation du planning du Plan d'Achat d'Options;
- x. adoption, approbation et révision du plan d'options;
- y. approbation de l'édition de la balance de caisse tenue en respect des Objectifs stratégiques et des règles de fonctionnement;
- z. décision de mise en place, et modifications le cas échéant, de la politique d'amortissement et de provisions; et
- aa. décision relative aux changements, le cas échéant, des compte de gestion pro-forma.
- bb. l'émission d'actions, quelque soit la classe, dans la limite du capital autorisé.

Art. 14. Délégation de pouvoirs

14.1. Le conseil d'administration de la Société est autorisé à nommer des fondés de pouvoir de la Société, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 15. Signatures autorisées

15.1. La société sera engagée à l'égard des tiers par la seule signature d'un Administrateur B ou par la signature conjointe d'au moins un Administrateur B et d'un Administrateur A dans toutes les matières ou par la signature conjointe seule signature de personnes auxquelles un tel pouvoir de signature aura été conféré par le conseil d'administration, mais uniquement dans les limites d'un tel pouvoir.

15.2. En ce qui concerne la gestion journalière, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux membres du conseil d'administration de la Société. La gestion journalière sera limitée à des transactions ne dépassant pas EUR 2.500.

Art. 16. Conflit d'intérêts

16.1. Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le conseil d'administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société qui devra ratifier une telle transaction.

Art. 17. Commissaire

17.1. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. Le commissaire sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

17.2. Le commissaire sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Art. 18. Exercice social

18.1. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 19. Affectation des Bénéfices

19.1. La Société préparera, après consultation de l'Investisseur, un projet de budget annuel de la Société et de chacune de filiales au moins 45 (quarante-cinq) jours du calendrier avant la fin de l'exercice (le Budget Annuel), et le présenter pour approbation au Conseil d'administration. Le budget approuvé doit être constitué d'un jeu de prévisions trimestrielles détaillées des frais d'investissement, de prévisions trimestrielles de résultat et de prévisions mensuelles de flux de trésorerie.

19.2. Les comptes consolidés audités de chaque année, et les rapport d'audit et de gestion relatifs, ainsi que toute la correspondance entre les membres de la Société et les auditeurs au sujet des comptes doivent être approuvés par le Conseil d'administration et remis à l'Investisseur dans les 90 (quatre-vingt-dix) jours du calendrier de la clôture de l'exercice auquel ils se rapportent.

19.3. L'Investisseur, l'Administrateur de l'Investisseur et l'expert nommé par l'Investisseur sont fondés à tout moment (et une fois par an aux frais de la Société - en plus de l'audit annuel réalisé par les auditeurs de la Société aux frais de la Société) à (i) examiner les comptes de la Société et des ses filiales; (ii) réaliser une enquête sur l'état des finances du Groupe; et (iii) réaliser un audit intermédiaire, et la Société devra fournir à l'Investisseur toute information relative à l'activité et à la situation financière du Groupe, s'il le demande.

Art. 20. Répartition des Bénéfices

20.1. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5 des Statuts.

20.2. Nonobstant ce qui est dit à l'article 21, l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps en temps, tel qu'elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

20.3. Les dividendes pourront être payés en euro ou en toute autre devise choisie par le conseil d'administration de la Société et devront être payés aux lieu et place choisis par le conseil d'administration de la Société. Le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la loi modifiée sur les sociétés du 10 août 1915.

Art. 21. Droit au dividende spécial attaché aux actions B

Le détenteur de l'action B sera également fondé à recevoir un dividende préférentiel. Ce dividende préférentiel s'élève à (i) EUR 125.000 (cent vingt-cinq mille euros) pour les exercices 2009 et 2010, et (ii) à compter de l'exercice 2011 un montant égal à celui versé au titre de l'exercice précédent auquel s'ajoute un montant de EUR 25.000 (vingt-cinq mille euros) pour chaque exercice suivant (i.e. EUR 150.000 - cent cinquante mille euros - pour l'exercice 2011, EUR 175.000 - cent soixante-quinze mille euros - pour l'exercice 2012, etc.) (le Dividende Préférentiel). Jusqu'à ce que le dividende préférentiel relatif à un exercice ait été versé à un détenteur d'actions B, aucun dividende ne saurait être versé à un détenteur d'actions A ou C (afin d'éviter les malentendus, si, quel qu'en soit la raison, il s'avère que le dividende préférentiel n'a pas été réglé au titre d'un exercice ou réglé en partie seulement, la fraction non encore versée viendra s'ajouter au dividende préférentiel de l'exercice suivant, et les détenteurs d'actions autres que B pourront se voir versés leurs dividendes dès lors que les détenteurs d'actions B n'ont plus de dividendes non payés encore en suspens).

Art. 22. Dissolution et Liquidation

22.1. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société adoptée dans les mêmes conditions que celles nécessaires pour modifier les Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidant de la liquidation. Une telle assemblée générale des actionnaires de la Société déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 23. Droit applicable

23.1. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi de 1915.

Art. 24. Définitions

Action par conversion de Réserves: représente les 237.319 (deux cent trente-sept mille trois cent dix-neuf) actions A émises par la Société au bénéfice des Fondateurs et de l'Investisseur au fil du temps.

Actions de Conversion: les Actions A émises par la Société au cours de conversions des montants décaissées au titre des Financements Convertibles.

Actions de l'Investisseur: le total de toutes les Actions détenues de temps en temps par l'Investisseur dans le capital de la Société.

Actions de préférence de l'Investisseur: signifie une action de type B donnant accès à un dividende préférentiel ainsi qu'une action de type C donnant accès à un vote préférentiel.

Actions de Second Rang de l'Investisseur: sous réserve de remplir certaines conditions du Pacte d'Actionnaires, l'Investisseur souhaite aussi souscrire des Actions de Second Rang de l'Investisseur de l'Investisseur) et veut verser un total

de EUR 75.000 (soixante-quinze mille euros) (le Montant de Souscription des actions de Second Rang en contrepartie de l'acquisition de toutes les Actions de Second Rang de l'Investisseur. Les Actions de Second Rang de l'Investisseur consistent en 12.000 (douze mille) Actions A.

Actions de Transfert des Fondateurs: les Fondateurs souhaitent transférer leur participation de 100% (cent pour cent) dans la Filiale Hongroise à la Société afin qu'elle émette des Actions de Transfert des Fondateurs au bénéfice exclusif des Fondateurs. En dehors de ces Actions de Transfert des Fondateurs, la Société de paiera aucune somme pour cette acquisition. Les Actions de Transfert des Fondateurs consistent en 48.000 (quarante-huit mille) Actions A.

Actions des Fondateurs: le total de toutes les actions détenues par les Fondateurs.

Actions des Nouveaux Actionnaires: toutes les Actions détenues par les Nouveaux Actionnaires au cours du temps.

Actions Initiales de l'Investisseur: 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions A émises par la Société au profit de l'Investisseur au jour de la Fondation.

Actions Initiales des Fondateurs: 19.840 (dix-neuf mille huit cent quarante) Actions A émises par la Société au profit des Fondateurs au Jour de la Fondation.

Actions Initiales: recouvre les Actions Initiales de l'Investisseur, les Actions Initiales des Fondateurs, les Actions Privilégiées de l'Investisseur, les Actions de Second Rang d'Investisseurs, et les Actions de Fondateur de Transfert.

Actions Nouvellement Emises: signifie toutes les actions émises par la Société autres que les actions initiales, les Actions par Conversion de Réserves, et les Actions de Conversion, et une Action Nouvellement Emise signifie l'une d'entre elles.

Activité: fourniture d'une gamme de services étendue - y compris mais sans s'y limiter, les technologies de l'information, les communications, le paiement, les services de sécurité et de surveillance - relative à l'exploitation de prisons et d'autres institutions de correction ou privatives de liberté.

Administrateur des Fondateurs: tout membre du Conseil d'administration présenté par les Fondateurs pour être approuvé par l'Assemblée des Actionnaires.

Apport Initial de l'Investisseur en Capital: somme de l'Apport Initial de l'Investisseur, de la Souscription d'Actions de préférence de l'Investisseur, et de la Souscription d'Actions de second rang par l'Investisseur, c'est-à-dire EUR 506.200 (cinq cent six mille deux cents euros).

Apport Initial de l'Investisseur: EUR 6.200 (six mille deux cents euros).

Balance Minimum des Liquidités: jusqu'à ce que 85% (quatre-vingt-cinq pour cent) de l'Engagement Convertible auront été dépensés, le Groupe maintiendra une balance de liquidités d'au moins EUR 100.000 (cent mille euros) provenant de l'Apport Initial de l'Investisseur en Capital.

Bénéfice Avant Impôts Format Lux: signifie la somme des entrées suivantes telles que définies par l'article 229 de la loi luxembourgeoise du 4 mai 1984: «perte ou profit pour l'année financière» plus «impôts sur perte ou profit ordinaires» plus «impôts sur perte ou profit extraordinaires» plus «autres impôts non prévus ci-avant». Afin d'éviter tous malentendus, le Bénéfice Avant Impôts Format Lux correspond aux pertes et profits pour l'année financières augmentés par tous impôts conformément à la réglementation fiscale applicable.

Bénéfice Avant Impôts: signifie, pour chaque année, un montant énoncé comme Bénéfice Avant Impôts Format Lux (Profit Before Tax Lux Format) dans les comptes annuels audités de la Société, tel qu'ils sont approuvés par le Conseil d'administration et les assemblées générales des actionnaires.

Bénéfice Corrigé Avant Impôts: signifie pour chaque année, le Bénéfice Avant Impôts, tel qu'il est réévalué aux fins de refléter l'ajustement de coûts annuel pour une année donnée.

Clôture (Closing): le 29 mai 2006.

Date de Clôture (Closing Date): jour calendaire de la Clôture.

Date de Sortie Privilégiée: le 30 juin 2009.

Employé Clé: toute personne qui fournit des services professionnels autres que comptables, juridiques, de banque d'investissement ou d'autres services financiers pour le Groupe, ou des personnes employées par tout membre du Groupe, que ce soit par un emploi effectif ou un accord de consultant ou tout autre moyen, dont les opérations sont raisonnablement qualifiées par la Groupe d'essentielles pour l'exploitation ou la gestion de son Activité; afin d'éviter les malentendus, MM. Kató, Csabai et Josepovits sont, chacun, des Employés Clé.

Engagement Convertible: les EUR 1.500.000 (un million cinq cent mille euros) dont il est entendu qu'ils seront fournis par l'Investisseur au Groupe selon les termes et conditions de l'Accord sur les Instruments Convertibles.

Filiale Hongroise: signifie BVfon KFT., une société à responsabilité limitée de droit hongrois, ayant son siège social à H-3131 Sósartyán, Kossuth u.30. (numéro de registration de société numéro: 12-09-004647).

Filiales: toute Société dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement au moins 50% (cinquante pour cent) du capital ou des droits de vote.

Financement au titre des Financements Convertibles: montant total décaissé au titre des Engagements Convertibles.

Fondateurs: M. Csaba Kató, M. Barnabás Csabai, M. László Josepovits et HOLDINVEST, Aktiengesellschaft.

Groupe: recouvre la Société et toutes ses Filiales.

Investissement Initial de l'Investisseur: signifie à tout moment la somme totale alors applicable de l'Apport Initial de l'Investisseur en Capital et du Financement au titre des Financements Convertibles.

Investisseur: EUROVENTURES HUNGARY III L.P.

Jour de la Fondation: signifie le 15 décembre 2005.

Montant de Souscription des Actions Privilégiées de l'Investisseur: EUR 425.000 (quatre cent vingt-cinq mille euros).

Montant du Financement en cours de l'Investisseur: montant en euros égal au total de (i) l'Apport Initial de l'Investisseur plus 10% (dix pour cent) par an d'intérêt composé courant à compter de la Date de Fondation, (ii) le Montant de Souscription des Actions Privilégiées de l'Investisseur plus 10% (dix pour cent) par an d'intérêt composé courant à compter de la Date de Clôture, (iii) le Montant de Souscription des Actions de Second Rang par l'Investisseur plus 10%

(dix pour cent) par an d'intérêt composé courant à compter de la Date de Clôture, et (iv) le montant du Financement au titre des Financements Convertibles plus 10% (dix pour cent) par an d'intérêt composé courant à compter, pour chaque montant partiel décaissé à une date particulière, de cette date particulière de décaissement.

Nouveaux Actionnaires: tous les Actionnaires de la Société autres que l'Investisseur, les cessionnaires approuvés par l'Investisseur, et les Fondateurs.

Objectifs Stratégiques: l'Investisseur et les Fondateurs s'accordent sur leur volonté, dans les limites des lois applicables et dans le strict intérêt du Groupe, d'exercer leurs droits, pouvoirs et influence au sein de la Société dans le but de promouvoir l'extension internationale et la croissance du produit des ventes, des bénéfices et de la valeur de marché du Groupe. Les Parties s'accordent sur le fait que le Groupe doit être géré dans le respect des pratiques commerciales loyales et doit être dirigé et développé dans le respect du Plan d'Activité (Business Plan) afin de permettre à l'Investisseur de se retirer de son investissement au plus tard à la Date de Sortie Privilégiée avec le Taux de Rendement Interne (TRI) le plus élevé possible. La volonté commune des Fondateurs et de l'Investisseur consiste en un retrait conjoint.

Pacte d'Actionnaires: Pacte d'Actionnaires conclu entre les Fondateurs et l'Investisseur, ainsi que toutes ses annexes et amendements, tel qu'il pourra être modifié de temps en temps.

Partie Liée: signifie (i) toute société dans laquelle un des fondateurs ou un Administrateur des Fondateurs possède directement ou indirectement au moins 10% (dix pour cent) du capital social, ou a au moins 10% (dix pour cent) des droits de vote; et/ou

(ii) toute société avec laquelle un des fondateurs ou un Administrateur des Fondateurs a ou a eu un contrat d'emploi, ou tout autre arrangement en vertu duquel il fournit un service à une telle société; et/ou

(iii) toute personne qui possède directement ou indirectement au moins 10% (dix pour cent) du capital social, ou a au moins 10% (dix pour cent) des droits de vote, soit dans Holdinvest, soit dans un des Nouveaux Actionnaires; et/ou

(iv) tout Employés Clés ou Membre du Conseil d'administration de la Société; et/ou

(v) toute société dans laquelle un des Employés Clés ou Membre du Conseil d'administration de la Société possède directement ou indirectement au moins 10% (dix pour cent) du capital social, ou a au moins 10% (dix pour cent) des droits de vote.

Plan d'Achat d'Actions: le Plan d'Achat d'Actions mis en place par l'Investisseur et les Fondateurs au cours du temps comme une motivation permettant de maximiser les performances commerciales et financières du Groupe.

Plan d'Activité (Business Plan): représente le Plan d'Activité à quatre ans du Groupe qui vise l'exploitation prévue de toutes les opportunités liées à l'Activité détaillée par trimestres pour les exercices 2006-2009, tel qu'élaboré et approuvé par écrit par les Fondateurs, ainsi que tout amendement, y afférent et approuvé par écrit par l'Investisseur.

PrimusNet KFT.: signifie PRIMUS-NET TÁVKÖZLÉSI, GYENGEÁRAMÚ, BIZTONSÁGTECHNIKAI TERVEZO ÉS KIVITELEZO KFT., une société à responsabilité limitée de droit hongrois ayant son siège social au 1112 Budapest, Sasadi út 170., Hongrie, dont les détenteurs des parts sont Monsieur Csaba Kató avec 91% des parts, Monsieur Sándor Lusták avec 7% des parts et Monsieur Imre Zöld avec 2% des parts.

Prix De l'Action de l'Investisseur: signifie un montant égal de temps en temps au Montant du Financement en cours de l'Investisseur divisé par le nombre d'Actions de l'Investisseur (à la date du calcul de ce prix).

Prix de l'Action de Référence de l'Investisseur: signifie EUR 7,87 (sept virgule quatre-vingt-sept euros).

Prix des Actions de l'Investisseur: montant du Financement en cours de l'Investisseur divisé par le nombre total des Actions qu'il détient.

Règles d'Utilisation des Fonds: les Parties doivent s'assurer que les fonds de l'Investissement Initial de l'Investisseur soient utilisés exclusivement en conformité avec le Plan d'Activité (Business Plan) et aux fins qui y sont mentionnées. Les Parties s'accordent sur le fait qu'après la Date de Clôture, les finances du Groupe soient gérées dans le but de lui assurer, à tout moment, des réserves propres et des flux d'exploitation courants d'une part et que l'Investissement Initial de l'Investisseur d'autre part sera utilisé pour le financement de tout frais du Groupe dans le respect d'un ratio de 21,6/78,4 (vingt et un virgule six sur soixante-dix-huit virgule quatre).

Règles de Fonctionnement: signifie les règles de fonctionnement du Conseil d'administration.

Sociétés Liées (Affiliées): lorsqu'une société détient au moins 20% des actions d'une ou plusieurs autres, toutes sont considérées comme des sociétés liées.

Sortie de l'Investisseur: la vente de toutes les Actions de l'Investisseur.

Taux de Rendement Interne: signifie le taux (représentant le rendement annuel de l'apport de fond d'un Investisseur dans la Société), en pour cent, qui satisfait l'équation suivante:

$$0 = (\text{SIGMA})_{i=1}^N \frac{P_i}{\left(1 + \frac{\text{Rate}}{100}\right)^{(d_i - d(1))/365}}$$

Où: d(1) = la première date de paiement, d(i) = la date de paiement numéro i,

- Pi = le montant des fonds déboursés par l'Investisseur au profit de la Société au paiement numéro i,

+Pi = le montant après taxes reçu par l'Investisseur en vertu du paiement i. Afin d'éviter des malentendus, si l'équation produit un taux supérieur à 30, ce taux sera interprété comme étant 30% par an.

Sixième résolution

Aux fins d'éviter tout doute, l'assemblée générale confirme par la présente explicitement que le conseil d'administration est autorisé à supprimer le droit de préférence de souscription de actionnaires existants en cas d'émission de nouvelles actions dans les limites du capital social autorisé. Par ailleurs, l'assemblée générale confirme que le conseil d'administration est autorisé à convertir les réserves de la Société en de nouvelles actions dans les limites du capital social autorisé.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de réitérer la nomination des membres du conseil d'administration de la société et de les désigner administrateurs A et administrateurs B comme suit:

Administrateurs A:

- administrateur du Fondateur: Monsieur Csaba Kató, ingénieur, né le 1^{er} novembre 1962 à Satu-Jument (Roumanie), résidant à Martonyölgy u.3, H-1124 Budapest, Hongrie; et
- administrateur de l'Investisseur: Monsieur Ivan Halasz, économiste, né le 9 septembre 1975 à Budapest (Hongrie), résidant à Loczy Lajos u.6, H-1022 Budapest, Hongrie.

Administrateurs B:

- VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66 à l'avenue Victor Hugo, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.765.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour de, le président a levé la séance à 16.45 heures.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au parties comparantes, ceux-ci ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: J.-L. Schaus, M. Prospert, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, vol. 153S, fol. 76, case 11. – Reçu 5.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

A. Schwachtgen.

(053395.03/230/1485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2006.

PETROLEUM SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, Zoning Industriel Vulcalux.

R. C. Luxembourg B 63.219.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 20 février 2006

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 20 février 2006 que la société PETROLEUM SERVICES MANAGEMENT S.A., ayant son siège social au 2, rue Hannelanst, L-9544 Wiltz, a été cooptée comme administrateur en remplacement de la FIDUCIAIRE ARBO S.A., ayant son siège social au 2, rue Hannelanst, Ilôt du Château bureau 35, L-9544 Wiltz. La société PETROLEUM SERVICES MANAGEMENT S.A. terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2012.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 20 février 2006 que la société PETROLEUM SERVICES S.A., ayant son siège social au 4, Zoning Industriel Vulcalux, L-8399 Windhof, a été cooptée comme administrateur en remplacement de la société LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., ayant son siège social au 270, route d'Arlon, L-8010 Strassen. La société PETROLEUM SERVICES S.A. terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2012.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 20 février 2006 que la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., ayant son siège social au 2, rue Hannelanst bureau 34, L-9544 Wiltz, a été cooptée comme commissaire aux comptes en remplacement de la société FIDUCIAIRE REVISION MONT-BRUN, ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, Luxembourg. La société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A. terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2012.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 20 février 2006 que l'adresse de Monsieur Pregardien Jean-Pierre a été changée du 72, rue des Tombes, Fraiture (Belgique), au 111, route d'Arlon, L-8311 Capellen.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 20 février 2006 que le mandat d'administrateur de Monsieur Pregardien Jean-Pierre demeurant au 111, route d'Arlon, L-8311 Capellen est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2012.

Windhof, le 20 février 2006.

Pour extrait conforme

La société FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 13 avril 2006, réf. DSO-BP00095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(948820//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 mai 2006.

ACTARIS CAPITAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 94.006.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 17 février 2006

1. Les mandats d'Administrateurs de:

- la société FINDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - la société FIDIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
 - la société MADAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
- sont reconduits pour une période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, est reconduit pour une période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Certifié sincère et conforme
ACTARIS CAPITAL S.A.
FINDI, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.
Administrateur / Administrateur
Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048150/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2006.

COBALT SKY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 15.975,-.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 101.468.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 18 avril 2006

En date du 18 avril 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Michael Thomas, de son mandat en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Madame Myriam Deltenre, née le 16 février 1963 à Arlon en Belgique, demeurant au 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgique, en tant que nouveau gérant B de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

- * Madame Janet Hennessy,
- * Monsieur Desmond Mitchell,
- * Madame Myriam Deltenre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

COBALT SKY, S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048338/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

2MWIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 150.000.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 115.993.

Il résulte de transferts de parts sociales sous seing privé en date du 5 mai 2006 que la société TRIEF CORPORATION S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.162, a transféré mille cinq cent quatre-vingts (1.580) parts sociales de catégorie A de la Société comme suit:

1. cent dix (110) parts sociales de catégorie A à M. Stéphane Bacquaert, né le 27 mars 1971 à Lille (France), demeurant 12, boulevard Emile Augier, 75116 Paris (France);

2. cent dix (110) parts sociales de catégorie A à M. Olivier Chambriard, né le 21 juillet 1974 à Clermont-Ferrand (France), demeurant 1-3, rue de Caumartin, 75009 Paris (France);

3. cent dix (110) parts sociales de catégorie A à M. David Darmon, né le 18 décembre 1973 à Paris (France), demeurant 55, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (France);

4. quarante (40) parts sociales de catégorie A à Mme Christine Dutreil, née le 4 octobre 1963 à Lyon (France), demeurant 91, rue de Monceau, 75008 Paris (France);

5. trois cent vingt (320) parts sociales de catégorie A à M. Bernard Gautier, né le 6 juin 1959 à Bamako (Mali), demeurant 3, rue Saint-James, 92200 Neuilly-sur-Seine (France);

6. quatre cent quatre-vingts (480) parts sociales de catégorie A à M. Jean-Bernard Lafonta, né le 30 décembre 1961 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant 5, rue de l'Alboni, 75016 Paris (France);

7. vingt (20) parts sociales de catégorie A à M. Gérard Lamy, né le 31 octobre 1951 à Paris (France), demeurant 11, rue Laugier, 75017 Paris (France);

8. quarante (40) parts sociales de catégorie A à M. Jean-Michel Mangeot, né le 20 décembre 1959 à Nancy (France), demeurant 1, rue Auguste Vacquerie, 75116 Paris (France);

9. cent dix (110) parts sociales de catégorie A à M. Yves Moutran, né le 14 octobre 1970 à Paris (France), demeurant 48, boulevard Malesherbes, 75008 Paris (France);

10. quatre-vingts (80) parts sociales de catégorie A à M. Dirk-Jan Van Ommeren, né le 11 juillet 1950 à Elst (Pays-Bas), demeurant Koningslaan 35, 1405 GK Bussum (Pays-Bas);

11. cent soixante (160) parts sociales de catégorie A à M. Ernest-Antoine Seillière, né le 20 décembre 1937 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant 6, rue Elzévir, 75003 Paris (France).

Suite à ces transferts, les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

- TRIEF CORPORATION S.A.: quatre cent vingt (420) parts sociales de catégorie A et quatre mille (4.000) parts sociales de catégorie B;

- M. Stéphane Bacquaert: cent dix (110) parts sociales de catégorie A;

- M. Olivier Chambriard: cent dix (110) parts sociales de catégorie A;

- M. David Darmon: cent dix (110) parts sociales de catégorie A;

- Mme Christine Dutreil: quarante (40) parts sociales de catégorie A;

- M. Bernard Gautier: trois cent vingt (320) parts sociales de catégorie A;

- M. Jean-Bernard Lafonta: quatre cent quatre-vingts (480) parts sociales de catégorie A;

- M. Gérard Lamy: vingt (20) parts sociales de catégorie A;

- M. Jean-Michel Mangeot: quarante (40) parts sociales de catégorie A;

- M. Yves Moutran: cent dix (110) parts sociales de catégorie A;

- M. Dirk-Jan Van Ommeren: quatre-vingts (80) parts sociales de catégorie A;

- M. Ernest-Antoine Seillière: cent soixante (160) parts sociales de catégorie A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour 2MWIN, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08352. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(048366/250/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

ACTI-MEDIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 93.342.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2006

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Yamalian, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et le mandat d'administrateur-délégué de Madame Jacqueline Cannieux, docteur en pharmacie, demeurant 19, rue des Halles à F-79600 Airvault; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ07941. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(048750/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

71644

FIRWIND FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 48.245.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 17 juin 2005

- Le mandat d'administrateur de Monsieur Roger Caurla, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs, de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg et de la société INTER PORTFOLIO, IBC n° 347700 domiciliée Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée de 2011.

- Le mandat de commissaire aux comptes de la société TRIPLE A CONSULTING S.A., R.C.S. Luxembourg B 61.417, L-2156 Luxembourg, 2, Millegassel est reconduit pour une période statutaire de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée de 2011.

Certifié sincère et conforme

Pour FIRWIND FINANCE S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08166. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048556/696/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

COMPAGNIE COMMERCIALE ET IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 73, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 60.024.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 7 juin 2005 que les actionnaires ont:

- décidé de remplacer les administrateurs actuellement en fonction Monsieur Gustave Vogel, Monsieur Suleiman Al-Hassan, Monsieur Patrick Niele.

- nommé aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Eric Kaiser, administrateur de sociétés, né le 7 janvier 1952 à Sallanches (France), demeurant au 5, rue Jean-Pierre Kemp, L-8029 Strassen, jusqu'au 31 décembre 2010,

Monsieur Christian Faltot, administrateur de sociétés, né le 2 juin 1966 à Villerupt (France), demeurant au 45, rue François Emile Babeuf, F-54190 Villerupt (France), jusqu'au 31 décembre 2010,

Monsieur Patrick Nguyen, administrateur des sociétés, né le 3 février 1951 à Mulhouse (F) avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, jusqu'au 31 décembre 2010.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08645. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue à la date du 1^{er} février 2006 à 19.00 heures, que les actionnaires ont:

1. Décidé de remplacer les administrateurs Eric Kaiser et Christian Faltot par les administrateurs suivants:

- Monsieur Hardouin Beck, architecte, né le 5 janvier 1948 à Strasbourg (France), demeurant 20, rue de Lorraine à F-67450 Lampertheim, dont le mandat se terminera le 31 décembre 2010,

- Monsieur Stephan Probst, administrateur de sociétés, né le 25 décembre 1954 à Luxembourg-Ville, demeurant 18, rue Théodore Eberhard, L-1452 Luxembourg, dont le mandat se terminera le 31 décembre 2010.

2. Décidé de transférer le siège de la société au 73, rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg.

3. Autorisé le Conseil d'administration à élire en son sein Monsieur Hardouin Beck aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Luxembourg, 1^{er} février 2006.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08892. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048693//39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

ERDAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.812.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 avril 2006

- Les démissions de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Madame Ariane Vigneron, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leurs mandats d'Administrateurs sont acceptées.

- Les sociétés LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, MADAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et FINDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 4 avril 2006.

Certifié sincère et conforme

ERDAN HOLDING S.A.

LOUV, S.à r.l. / FINDI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048680/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

BROOKLYN BRIDGE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.667.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 mai 2006

- Les démissions de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé en D.E.S.S., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.

- La société DMC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et la société MADAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées comme nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 9 mai 2006.

Certifié sincère et conforme

BROOKLYN BRIDGE COMPANY S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048683/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

FRANCESCA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.254.

EXTRAIT

En date du 14 février 2006, M. Marcel Stephany, expert-comptable, résidant professionnellement à L-7268 Bereldange, 23, Cité Aline Mayrisch, a donné sa démission de son mandat de commissaire aux comptes de la société.

Bereldange, le 15 février 2006.

Pour extrait conforme

M. Stephany

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2006, réf. LSO-BN03831. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049575.02//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

BACHMANN & RIEG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 19.449.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Giorgio Wieting, docteur en économie, demeurant 5, via Gemmo, CH-6924 Sorengo,
- Monsieur Gabriele Gandolfi, licencié en sciences économiques, demeurant 66, via Orbisana, CH-6932 Breganzona,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques et en droit, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048692/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

GECARIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 44.481.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 22 mai 2006

L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ07935. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048747/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

BEXEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 85.650.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2005 accepte la démission de M. Carlos Bandeiras comme membre du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration décide de nommer un nouvel administrateur:

- Monsieur Manuel Figueiredo, né le 12 octobre 1957 à Pombal (Portugal), et demeurant 187, rue de Neudorf, L-2221 Luxembourg.

Pour BEXEB S.A.

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09452. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049610.03//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

SERVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 52.516.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2006

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Sébastien Schaack, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

- L'Assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ07914. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048754/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

CRESSET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 41.555.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2006

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Sébastien Schaack, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ07904. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048755/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

BREDY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 27, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 61.601.

Cession de parts en date du 23 mai 2006

Monsieur Vitantonio Bonerba, demeurant à F-54350 Mont Saint Martin, 9, rue de Colmar, déclare céder et transporter par la présente sous les garanties de Droit à Monsieur Nicola Bonerba, demeurant à L-4579 Oberkorn, 40, rue Prince Henri, cinquante et une (51) parts sociales lui appartenant dans la Société à responsabilité limitée BREDY, S.à r.l. La cession qui précède est faite moyennant l'euro symbolique.

Fait à Rodange, le 23 mai 2006.

V. Bonerba / N. Bonerba.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050377.03//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

71648

MARMARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.143.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 2006

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Sébastien Schaack, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

- L'Assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ07898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048760/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

LUMINA WHITE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 115.200.

EXTRAIT

En date du 29 mars 2006, les transferts suivants ont eu lieu:

TRIEF CORPORATION S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 50.162 a cédé 141 parts sociales de LUMINA WHITE à FINANCIERE LIGHT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 5, avenue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 87.737;

TRIEF CORPORATION S.A. a cédé 51 parts sociales de LUMINA WHITE à FINANCIERE LIGHT II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 5, avenue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 87.708;

TRIEF CORPORATION S.A. a cédé 11 parts sociales de LUMINA WHITE à FINANCIERE LIGHT III, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social 5, avenue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 87.770; et

TRIEF CORPORATION S.A. a cédé 47 parts sociales de LUMINA WHITE à FINANCIERE LIGHT IV, S.à r.l., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social 5, avenue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 90.695.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour LUMINA WHITE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08231. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

EXTRAIT

Le 31 mars 2006, les associés de la société ont nommé, avec effet immédiat, comme Gérants de Catégorie B M. Mattia Caprioli, ayant son adresse professionnelle à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD et M. Nikolaus Bethlen, ayant son adresse professionnelle à Stirling Square, 7 Carlton Gardens, London SW1Y 5AD et comme Gérants de Catégorie A Jean-Yves Hemery, ayant son adresse professionnelle 89, rue Taitbout, 75009 Paris, France et TRIEF

CORPORATION S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 50.162.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour LUMINA WHITE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08234. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(048822/267/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

RIVERWELLS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2016 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 106.299.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 18 mai 2006 que le mandat du commissaire aux comptes suivant a été renouvelé pour une nouvelle période prenant fin à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle:

- Monsieur Valère Claeys, né le 28 avril 1930 à Sijsele (Belgique), demeurant au 250, Brusselsesteenweg, B-1840 Zemst-Eppegem, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049428.03/1035/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

CEGYCO, Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg.

R. C. Luxembourg B 58.432.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et du conseil d'administration de CEGYCO tenue le 29 mai 2006:

- que le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

MM. André Baldauff, administrateur, L-1244 Luxembourg, rue François Boch 75;

Nestor Didelot, administrateur, L-8295 Keispelt, rue de Kehlen 110;

Hermann Lange, président et administrateur, L-9142 Burden, Im Rothfeld 21;

Pascal Pixius, administrateur, L-8508 Redange, rue de la Piscine 10;

Carlo Polidori, administrateur, L-3332 Fennange, rue des Alouettes 3;

Louis Reiles, administrateur, L-9068 Ettelbruck, rue Philippe Manternach 24;

La durée du mandat est de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Siège social: Colmar-Berg.

Strassen, le 30 mai 2006.

Ph. Malinov

Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(049728.03//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

CEGYCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg.

R. C. Luxembourg B 58.432.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Signature.

(049664.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

71650

OSTONIAN ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.451.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 24 mai 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

OSTONIAN ENTERPRISES S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08772. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049440.03/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

VIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 109.653.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 26 mai 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Ferdinando Cavalli, employé de banque, demeurant à Luxembourg, président,
Sébastien Felici, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur,
Mme Pascale Mariotti, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049447.03/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

ABF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 101.951.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050038.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

C.D.A. Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 44.639.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social, le 16 mai 2006

L'Assemblée décide de prolonger les mandats des administrateurs CDA INVEST, CDA S.C. et André de Molinari pour une période d'un an, venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée décide de prolonger le mandat de réviseur de la société MAZARS (LUXEMBOURG) pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

R. Paridaens.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049520.03//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

C.D.A. Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 44.639.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Signature.

(049517.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

**OPG-RUSSIA S.A., Société Anonyme,
(anc. PRAGUE REAL ESTATE 2 S.A.).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 109.385.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 3 mai 2006

L'Assemblée Générale a décidé de nommer en tant qu'administrateur la personne suivante:

- M. Nicolas Tommasini, avec adresse professionnelle à Anglicka 26, CZ-12000, Prague 2,
- M. Rainer Bormann, with professional address at Zionskirchstr. 71 10119 Berlin.

Jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049544.03//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

ALENA INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.860.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2006

En date du 5 mai 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de ALENA S.A., M. Roger Begault, M. Paul Delahaut et de M. Paul Louis Lippens en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Luxembourg, le 6 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05653. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049594.03/1024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

**F.I.E.E. S.A., Société Anonyme,
(anc. VERTLOISIRS S.A.).**

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 38.720.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 8 mars 2005:
- que les mandats des administrateurs M. Bernard Elvinger, Mme Heike Zimmer et Mme Hubertina Wulms et du commissaire aux comptes M. François Elvinger ont été reconduits jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Walferdange, le 10 mars 2006.
Pour extrait conforme
FIDUCIAIRE MARCEL STEPHANY
Un mandataire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2006, réf. LSO-BO01962. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049525.03//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

**F.I.E.E. S.A., Société Anonyme,
(anc. VERTLOISIRS S.A.).**

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 38.720.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2006, réf. LSO-BN02859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE MARCEL STEPHANY
Signature

(049529.03//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

J.P. MORGAN JAPANESE FUND SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 56.355.

Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2006

Composition du Conseil d'administration:

Monsieur Patrick Petitjean a démissionné en date du 30 septembre 2005 de sa fonction d'Administrateur de la Société.

- Il a été décidé d'élire Monsieur Graham Goodhew (résidant professionnellement à l'European Bank & Business Center, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, Vice President et Head of Corporate Governance pour JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., Manager de JPMorgan ASSET MANAGEMENT, S.à r.l.) co-opté en date du 30 septembre 2005, en remplacement de Monsieur Patrick Petitjean, en tant qu'Administrateur de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2006.

- Il a aussi été décidé de réélire Monsieur James B. Broderick et Monsieur Jonathan P. Griffin en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2006.

Au 28 avril 2006 le Conseil d'administration se compose comme suit:

- M. James B. Broderick,
- M. Jonathan P. Griffin,
- M. Graham Goodhew.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

pour J.P. MORGAN JAPANESE FUND SERVICES S.A.
JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l.
Agent domiciliaire
A. d'Alimonte

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050252.03/984/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

EUROPEAN QUALITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.921.

Extrait des résolutions prises par résolution circulaire par le conseil d'administration de la société

En date du 9 mai 2006, le Conseil d'Administration de la Société mentionnée ci-dessus a décidé par Résolution Circulaire:

- d'accepter la démission de Madame Carmel Mc Govern en date du 31 mars 2006 en tant qu'administrateur de la Société,
- d'accepter la démission de Monsieur Robbert Jan Dekker en date du 8 mai 2006 en tant qu'administrateur de la Société.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05617. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049579.03/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

EUROPEAN QUALITY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.921.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2006

En date du 17 mai 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Madame Carmel Mc Govern en tant qu'administrateur en date du 31 mars 2006,
- d'accepter la démission de Monsieur Robbert Jan Dekker en tant qu'administrateur en date du 8 mai 2006,
- de renouveler les mandats de Monsieur Carl Bernadotte, Monsieur Ulf Buhne, Monsieur Lawrence C. Chapin et Monsieur Philippe Bens en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2007.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049584.03/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 juin 2006.

COREFA, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-5865 Alzingen, 27, rue de Roeser.
R. C. Luxembourg B 10.809.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Hyacinthe Glaesener, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 15 mars 1973, sous la dénomination de FOROTTI & BRANCALEONI, société à responsabilité limitée, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 86 du 21 mai 1973; statuts modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 21 février 1978, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 98 du 12 mai 1978, et par actes reçus par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 19 janvier 1988, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 89 du 6 avril 1988, en date du 30 novembre 1989, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 234 du 13 juillet 1990, en date du 30 mars 1994, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 330 du 9 septembre 1994, et en date du 5 février 2002, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 823 du 30 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

COREFA

Signature

(049607.03//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

**GUTLAND, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PROMOTION ET DE CONSTRUCTION
IMMOBILIERES, Société à responsabilité limitée.**

Capital social: EUR 187.500.

Siège social: L-5614 Mondorf-les-Bains, 2, Daundorf.

R. C. Luxembourg B 10.520.

Société constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Pétange, en date du 28 novembre 1972, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 10 du 17 janvier 1973; acte modificatif reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Differdange, en remplacement de son collègue empêché, Maître André Schwachtgen, en date du 23 décembre 1975, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 67 du 3 avril 1976; actes modificatifs reçus par Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 mars 1983, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 121 du 9 mai 1983, en date du 29 juillet 1985, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 269 du 16 septembre 1985, et en date du 23 décembre 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 115 du 27 avril 1989; actes modificatifs reçus par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 19 mai 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 466 du 9 octobre 1993, et en date du 13 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 1158 au 1^{er} août 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

GUTLAND

Le gérant

Signature

(049611.03//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

MANTARAY INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 85.546.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2006

En date du 25 avril 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats d'administrateurs de M. Hans-Jürgen Schmitz, M. Antoine Gilson de Rouvieux et M. Hervé Schunke jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2007,
- de renouveler le mandat de DELOITTE S.A. en tant que Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2007.

Luxembourg, le 26 avril 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ00979. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049711.03/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

WINDY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 50.000,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 87.979.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 17 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1304 du 9 septembre 2002, dont la dernière modification des statuts est intervenue suivant acte de Maître Gerard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 17 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1304 du 9 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(050029.03/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

KAMERON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 116.205.

Extrait du «Share Purchase Agreement» portant sur la cession des parts sociales de la société conclu le 10 mai 2006

Il ressort du contrat intitulé «Share Purchase Agreement» portant sur la cession des parts sociales de la société KAMERON, S.à r.l. que les parts sociales détenues par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ont été transférées à TRG GLOBAL OPPORTUNITY MASTER FUND LTD ayant son siège social à Walkers SPV Limited, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, de sorte que l'associé unique de la société est TRG GLOBAL OPPORTUNITY MASTER FUND LTD.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04717. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049725.03/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

PANEMI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 116.206.

Extrait du «Share Purchase Agreement» portant sur la cession des parts sociales de la société conclu le 10 mai 2006

Il ressort du contrat intitulé «Share Purchase Agreement» portant sur la cession des parts sociales de la société KAMERON, S.à r.l. que les parts sociales détenues par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ont été transférées à TRG SPECIAL OPPORTUNITY MASTER FUND Ltd ayant son siège social à Walkers SPV Limited, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, de sorte que l'associé unique de la société est TRG SPECIAL OPPORTUNITY MASTER FUND Ltd.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049729.03/710/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

COMPARCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 28.696.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Lucien Vanhay, administrateurs de sociétés, demeurant à, avenue Siegers, 195, 1200 Bruxelles, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Michel Thomas, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au, 4, rue des Erables, 1040 Etterbeek, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, avec adresse professionnelle au, 40, boulevard Joseph II, L-1840, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences économiques et commerciales, avec adresse professionnelle au, 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ03013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050001.03/550/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

71656

KEKKONEN S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 13.939.

Faisant suite aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2006, les personnes suivantes sont les mandataires de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'année 2012.

Conseil d'administration:

- M. Jean Grün, industriel, né le 11 septembre 1937 à Luxembourg, demeurant à L-6155 Weyer, Maison 3, président du conseil d'administration et administrateur-délégué;
- M. Jean-Marc Grün, employé privé, né le 7 novembre 1966 à Luxembourg, demeurant à L-7391 Blaschette, 2, rue de l'Ecole;
- M. Jean-Claude Lucius, expert-comptable, né le 13 novembre 1966 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

Commissaire aux comptes:

- La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faiencerie.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour KEKKONEN S.A.H.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049976.03/1261/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

KALES AIRLINE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1360 Luxembourg-Findel, Cargo Center.
R. C. Luxembourg B 65.816.

*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires
tenue à Luxembourg le 28 avril 2006*

1) L'assemblée décide de renouveler les mandats du conseil d'administration, M. Sekeris Giovanni, administrateur, né le 1^{er} octobre 1969 à Leiderdorp, Pays-Bas et demeurant au 212 Lobeliuslaan NL-2341 Oegstgeest; M. Kales Peter, administrateur, né le 16 octobre 1961 à Noordwijkerhout, Pays-Bas et demeurant au 71 Rijkstraatweg NL-2171AK Sassenheim; Mme Meyers Danielle, administrateur, née le 8 mai 1955 à Luxembourg, Luxembourg et demeurant au 7B, rue de la Gare F-57570 Puttelange-lès-Thionville, et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

2) L'assemblée décide de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué, Mme Meyers Danielle, née le 8 mai 1955 à Luxembourg, Luxembourg et demeurant au 7B, rue de la Gare F-57570 Puttelange-lès-Thionville, et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

3) L'assemblée de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société GEFCO S.A., avec siège social à Alzingen L-5836, 6, rue Nicolas Wester, et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049993.03/725/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

AMBULANCE KIRCHBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 84.490.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050039.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

TERBEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 107.860.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 5 avril 2006

1) Le mandat des administrateurs Maître Albert Wildgen et Maître François Brouxel est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Maître Pierre Metzler, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse est nommé comme nouvel administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire en remplacement de Maître Patricia Thill dont le mandat vient à échéance.

Le conseil d'administration est donc composé comme suit:

- Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
- Maître Pierre Metzler, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;
- Maître François Brouxel, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

2) Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG AUDIT, société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(049995.03/280/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

ACMR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 76.522.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050041.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

WORLDPHONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 12, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 99.609.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050044.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

ASKA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 63, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 62.448.

Constituée par-devant M^e Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 22 décembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 234 du 10 avril 1998, modifiée par-devant M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg en date du 28 juin 2002, acte publié au Mémorial C n° 1395 du 26 septembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour ASKA

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(050103.03/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

71658

ELYSIS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 95.054.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050045.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

STREAMUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.515.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06505, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050048.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

LA ROSE DE CHINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4451 Belvaux, 185, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 93.273.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050049.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

LE PALMIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 63.200.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050063.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

AUNILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 82.529.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050068.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

EUROFLUID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 59.566.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050079.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

BCF II LUX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 12.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 85.461.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2006, réf. LSO-BQ08993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2006. R.P. Pels.
(050077.03/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

LTSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 64.546.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.
(050081.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

G-SQUARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 70.098.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.
(050083.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

MANAGEMENT UNION FOR STRATEGY AND TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.
R. C. Luxembourg B 88.893.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.
(050087.03/1549/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

HOLDCOPY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 116.653.

Résolution circulaire du conseil d'administration

Les soussignés:

- (i) M^e Michaël Dandois;
- (ii) M^e Antoine Meynial;
- (iii) M. Stéphane Warnier;

composant la totalité des membres du conseil d'administration de la Société, décident, avec effet au jour de la dernière signature apposée sur cette résolution circulaire de:

- nommer comme réviseur d'entreprises, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011: MANAGEMENT ACCOUNTING SERVICES (M.A.S.), immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 91.999, demeurant 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg.

M. Dandois / A. Meynial / S. Warnier.

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, vol. 28CS, fol. 58, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08555. – Reçu 0 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050094.05/230/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

HEYREL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 29.479.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BQ09023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050098.03/4685/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

ADECCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 34.858.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 20 juin 2002

Cette assemblée annule et remplace l'assemblée extraordinaire tenue le 17 juin 2002.

Après délibération, l'Assemblée décide à l'unanimité:

a) De convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en EUR;

b) D'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

- Le capital social est fixé à la somme de deux cent huit mille deux trente euros cinquante-six cents (208.230,56 EUR), représenté par quatre-vingt-quatre mille (84.000) actions d'une valeur nominale de deux euros quarante-huit cents (2,48 EUR) chacune.

M.-P. Hommez.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050101.03//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

FBZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 5, rue Chimay.
R. C. Luxembourg B 86.118.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 31 mai 2006

Les révocations de Messieurs Jean-Pierre Brabis et Michel Fachena, de leurs postes d'Administrateurs, sont acceptées;

La nomination de Monsieur Hannibal Verdier, né le 28 octobre 1984, à la Rochelle, et demeurant à L-2320 Luxembourg, 94, boulevard Royal, au poste d'Administrateur, est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

FBZ S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050184.03//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

FBZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 5, rue Chimay.
R. C. Luxembourg B 86.118.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2006.

Signature.

(050183.03//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

RCS MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 103.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08382, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(050123.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

ASELE S.A. (HOLDING), Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 28.833.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08379, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(050126.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

BORGA S.A. (HOLDING), Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 28.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08378, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(050131.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

DANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.673.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 octobre 2003:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaires aux Comptes sont renouvelés pour une durée de six années soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes du 31 décembre 2008.

Commissaire aux Comptes:

- EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi, Luxembourg.

Administrateurs:

- Monsieur Pierre Guerin, dirigeant d'entreprises, demeurant à B-6700 Arlon;
- Monsieur Michel Soutiran, dirigeant d'entreprises, demeurant à B-6700 Arlon;
- Madame Jocelyne Charpenter, dirigeante d'entreprises, demeurant à B-6700 Arlon.

Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 21 octobre 2003:

Est confirmé Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué: M. Pierre Guerin, dirigeant d'entreprises, demeurant actuellement à rue du Dispensaire, 4, Résidence Trévires, Appartement 111 à B-6700 Arlon, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes du 31 décembre 2008.

Est confirmé Administrateur-Délégué: M. Michel Soutiran, dirigeant d'entreprises, demeurant chemin de Rentertkappell, 110 à B-6700 Arlon, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes du 31 décembre 2008.

M. Soutiran.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00445. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050192.03//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

71662

AMADIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 72.667.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 octobre 2003:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont renouvelés pour une durée de six années soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes du 31 décembre 2008.

Commissaire aux Comptes:

- EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi, Luxembourg.

Administrateurs:

- Monsieur Pierre Guerin, dirigeant d'entreprises, demeurant à B-6700 Arlon;
- Monsieur Michel Soutiran, dirigeant d'entreprises, demeurant à B-6700 Arlon;
- Madame Jocelyne Charpenter, dirigeante d'entreprises, demeurant à B-6700 Arlon.

Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 21 octobre 2003:

Est confirmé Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué: M. Pierre Guerin, dirigeant d'entreprises, demeurant actuellement à rue du Dispensaire, 4, Résidence Trévires, Appartement 111 à B-6700 Arlon, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes du 31 décembre 2008.

Est confirmé Administrateur-Délégué: M. Michel Soutiran, dirigeant d'entreprises, demeurant chemin de Rentertkappell, 110 à B-6700 Arlon, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2009 sur les comptes du 31 décembre 2008.

M. Soutiran.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00442. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050197.03//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

THE COCO, THE CONTENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 80.560.

EXTRAIT

Il résulte de différentes lettres du 10 mai 2006 envoyées à la société THE CONTENT COMPANY S.A., en abrégé THE COCO, 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 80.560, que le siège social de la société THE CONTENT COMPANY S.A., en abrégé THE COCO a été dénoncé, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour extrait conforme

INTERCONSULT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050459.02//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

THE COCO, THE CONTENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 80.560.

EXTRAIT

Il résulte de différentes lettres du 10 mai 2006 envoyées à la société THE CONTENT COMPANY S.A., en abrégé THE COCO, 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 80.560, que Messieurs Alexis Kamarowsky, Federigo Cannizzaro di Belmontino et Jean-Marc Debaty ont démissionné de leur fonction d'Administrateur, que la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. en abrégé INTERCONSULT a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour extrait conforme

INTERCONSULT S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050456.02//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

71663

DINAN S.A. (HOLDING), Société Anonyme.
Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 28.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08376, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(050133.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

GRUND CORPORATE FINANCE PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 99.044.

Il résulte

- Du changement de la dénomination de RABOBANK CORPORATE SERVICES LUXEMBOURG S.A. en R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., et en date du 2 février 2006, que le conseil de Gérance de la société est constitué comme suite R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., R.C.S. MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Luxembourg le 30 mai 2006.

R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050174.03//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

REMICH BOISSONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3258 Bettembourg, 80, rue Fernand Mertens.
R. C. Luxembourg B 48.829.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

H. Hoven

(050342.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

CUMINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.723.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 18 mai 2006 que: Sont réélus administrateurs jusqu'aux prochaines élections statutaires qui auront lieu à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2011:

- Francis N. Hoogewerf,
- ARDAVON HOLDINGS LIMITED,
- AVONDALE NOMINEES LIMITED.

Est réélu commissaire aux comptes jusqu'aux prochaines élections statutaires qui auront lieu à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2011:

- Henri Vanherberghen.

Fait à Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050208.03/634/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

71664

OCM CINEPLEX GALAXY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 726.675.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.995.

EXTRAIT

Suite aux résolutions de l'associé unique en date du 1^{er} juin 2006, l'associé unique:

1. a décidé de nommer M. Robert O'Leary, analyste en fond et investissement, né le 10 décembre 1970 à Portland, Oregon, U.S.A., ayant son adresse professionnelle au 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, CA 90071, Etats-Unis, en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 1^{er} juin 2006;

2. a reconnu que le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Monsieur Bruno Bagnouls;
- Monsieur Mark Oei;
- Monsieur Kenneth Liang; et
- Monsieur Robert O'Leary.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050179.03/1092/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.

JPMorgan INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 49.663.

Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2006

Composition du Conseil d'administration:

Il a été décidé de réélire Monsieur Iain O.S. Saunders, Monsieur James B. Broderick, Monsieur André Elvinger, Monsieur Pierre Jaans, Monsieur Robert van der Meer, Monsieur Jean Frijns et Madame Andrea L. Hazen en date du 28 avril 2006, en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2006.

Au 28 avril 2006, le Conseil d'administration se compose comme suit:

- M. Iain O.S. Saunders (Président),
- M. James B. Broderick,
- M. André Elvinger,
- M. Pierre Jaans,
- M. Robert van der Meer,
- M. Jean Frijns,
- Mme Andrea Hazen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

Pour JPMorgan INVESTMENT FUNDS

JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l.

Agent domiciliaire

A. d'Alimonte

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2006, réf. LSO-BQ09181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050210.03/984/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2006.